Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

CROPSAV Campagnols mars 2020

DRAAF
Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

1. Coordonner les actions sur le territoire

- *rappels concernant la gouvernance sanitaire, validations du compte-rendu du comité de suivi 2019 et présentation des conclusions du CROPSAV 2019*
-
- *Perspectives 2020*
-

2. Détecter/ Observer / Surveiller

10 Zones Pilotes suivies en Auvergne-Rhône-Alpes

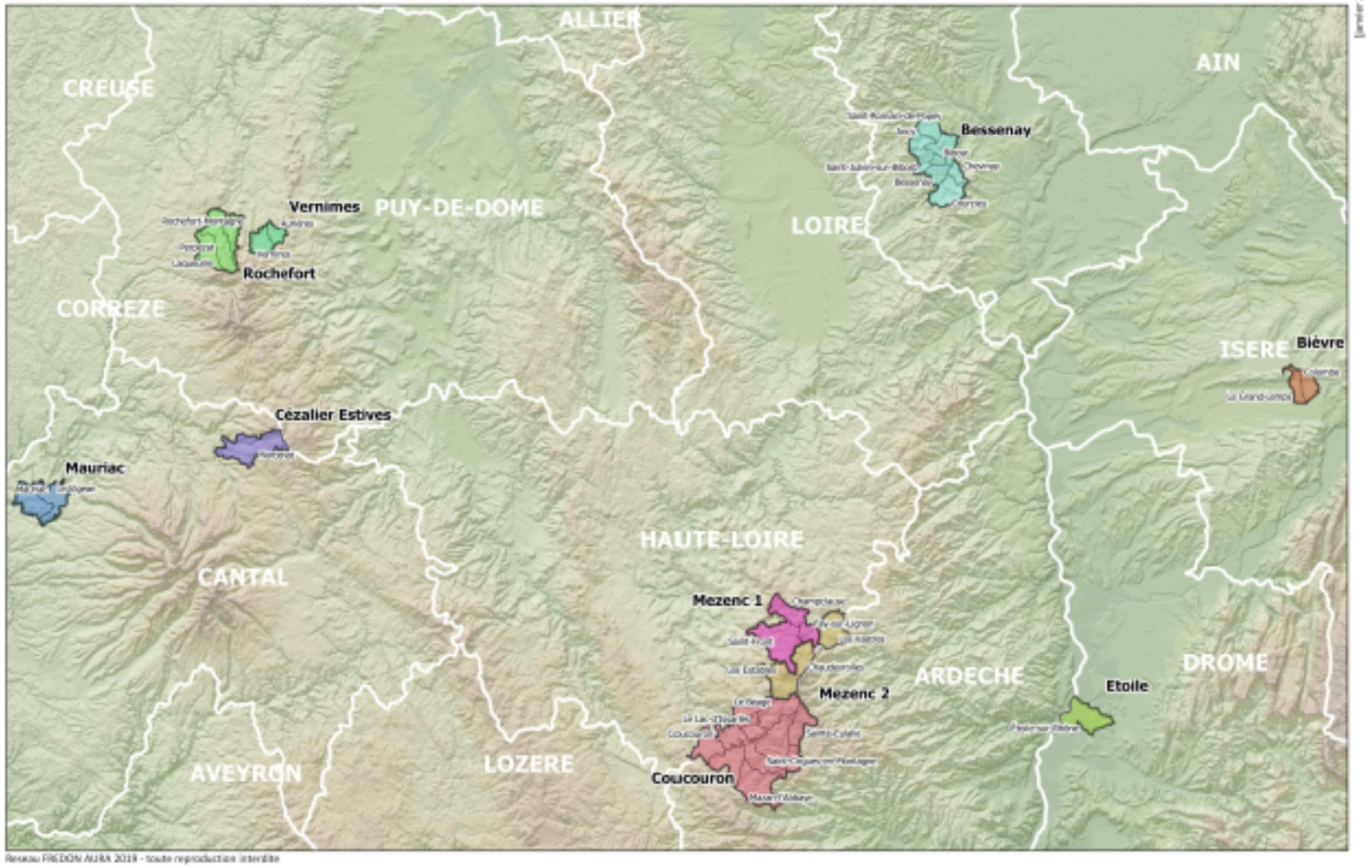

Secteurs avec des éleveurs mobilisés et actifs, et une connaissance préalable grâce à l'historique du suivi

DRAAF

FREDON AUVERGNE RHÔNE ALPES

Territoire Rhônalpin

2. Détecter/ Observer/ Surveiller

Carte Rhône-Alpes des notations communales campagnols – automne 2019
132 communes observées

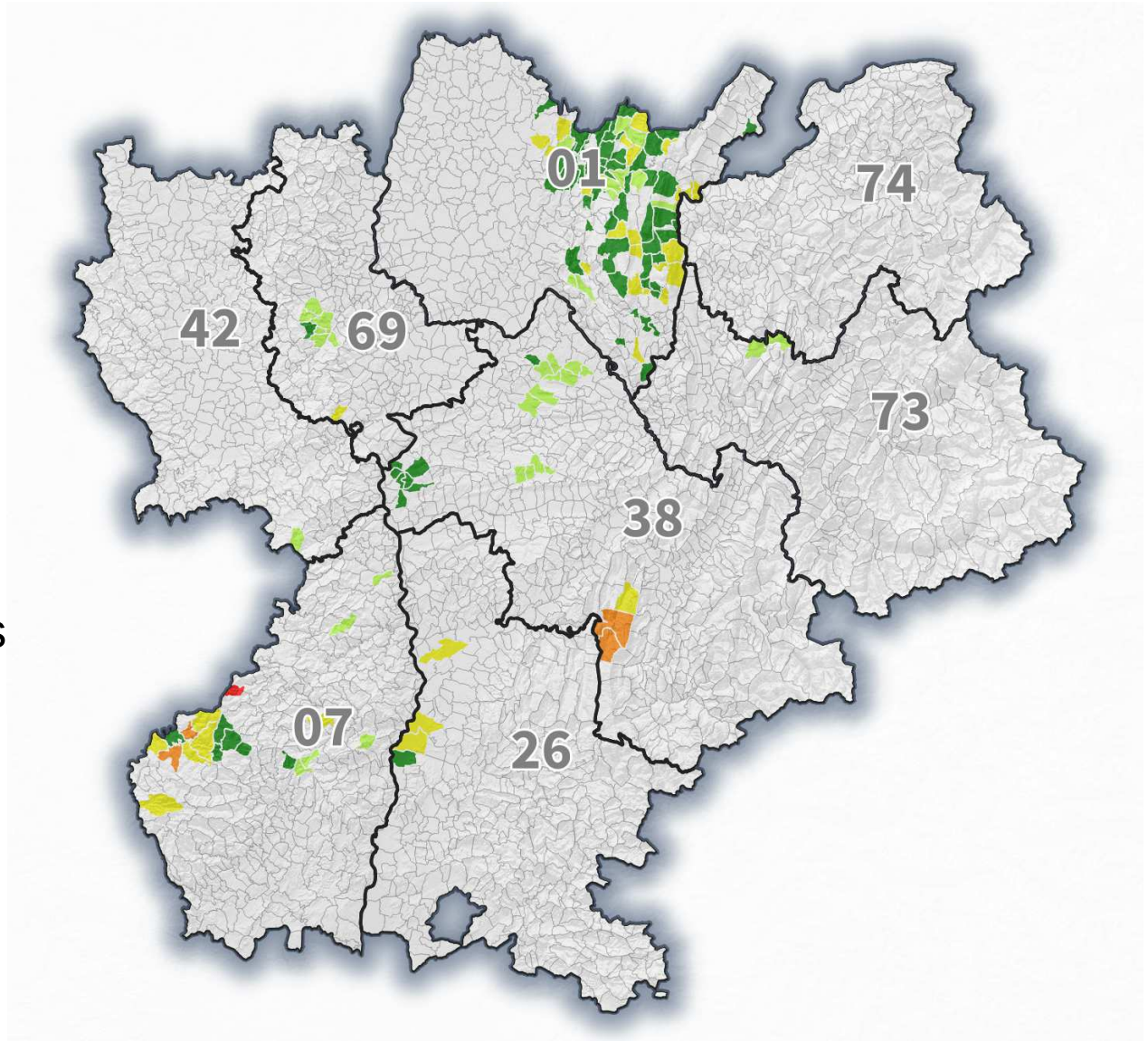

DRAAF

FREDON AUVERGNE RHÔNE ALPES

2. Détecter/ Observer / Surveiller

Nombre d’observateurs terrain de 50 à 100 (Hors ZP)

Drôme : ZP Etoile
Nbre d’observateurs terrain : 2
Nbre d’observateurs par piégeage : 1

Isère
Nbre d’observateurs terrain : 4
Nbre d’observateurs par piégeage : 4

Rhône : ZP Bessenay
Nombre d’agriculteurs engagés dans une lutte sans contrat : 7

Ardèche

DRAAF

2. Détecter/ Observer / Surveiller

Surveillance de la zone pilote en 2019 « Coucouron » :

9 communes observées :

Coucouron, Issanlas, Lachapelle-Graillouse, Saint-Cirgues-en-Montagne, Lac-d'Issarlès, Le Béage, Sainte-Eulalie, Cros-de-Géorand, Usclades-et-Rieutord

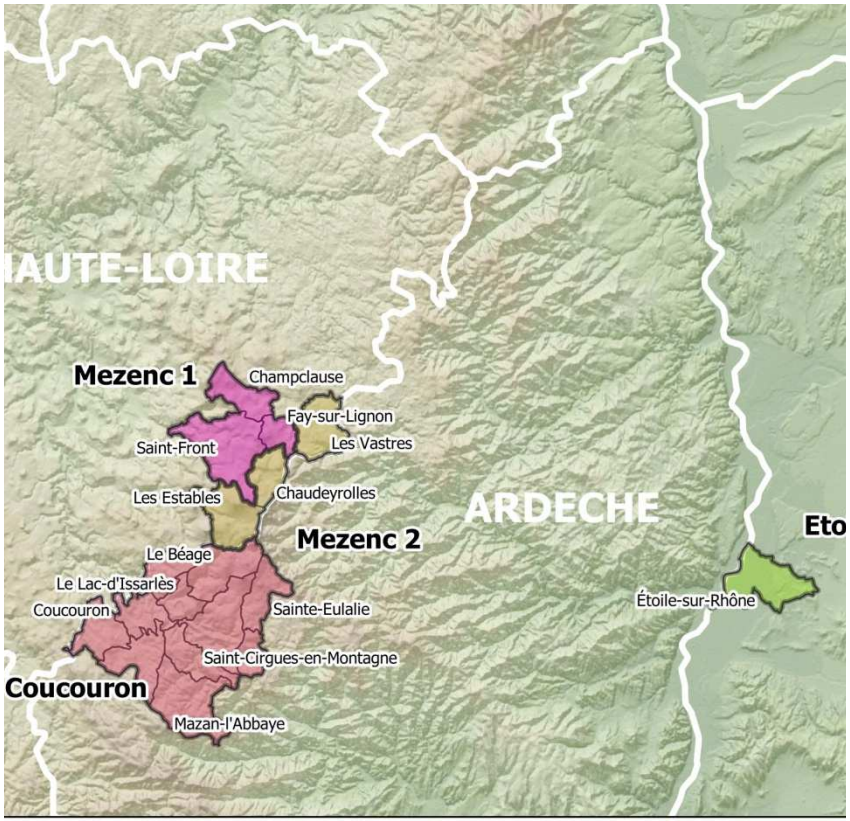

2. Détecter/ Observer / Surveiller

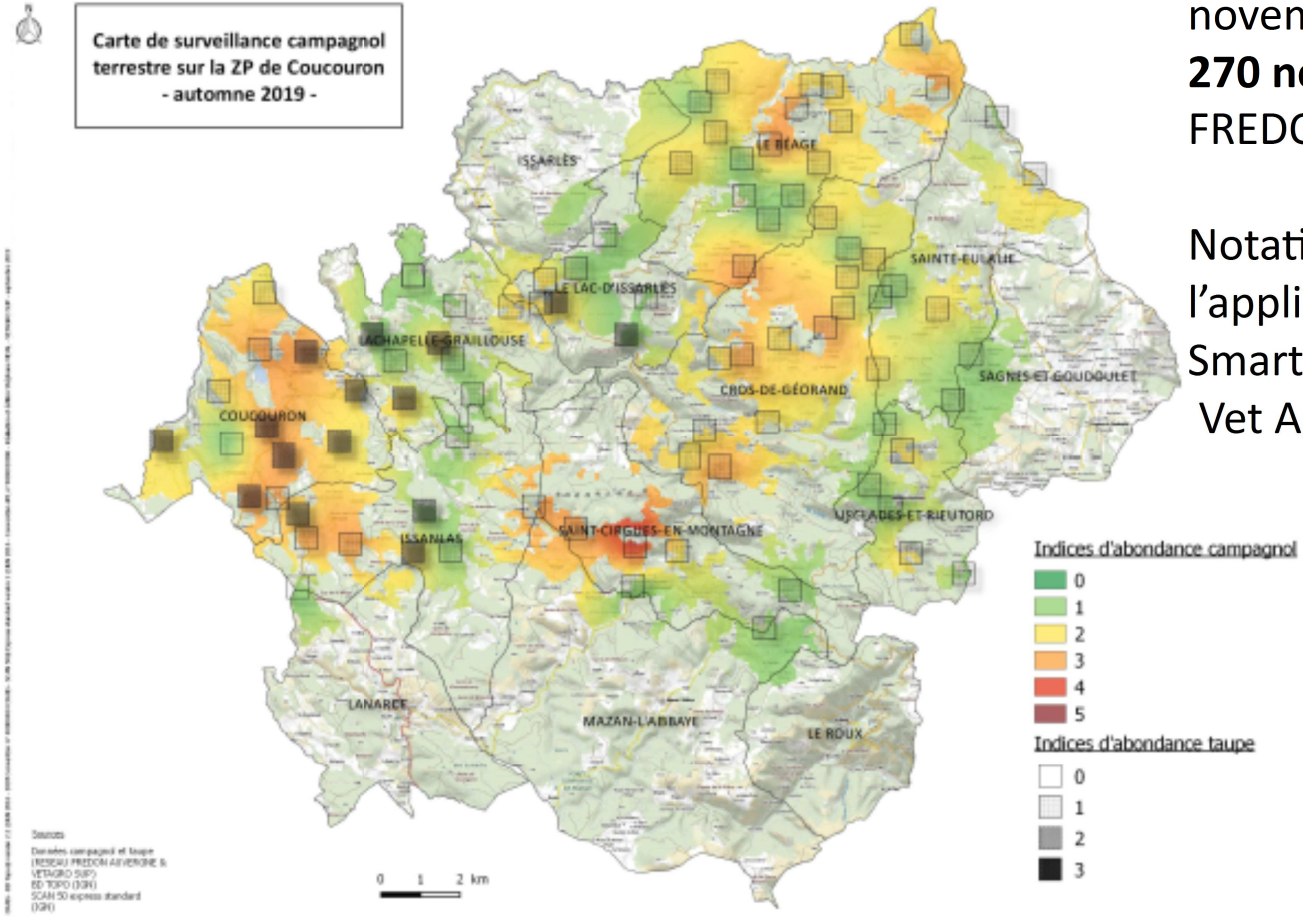

3 phases d'observations en mars, juillet et novembre correspondant à **270 notations** réalisées par FREDON AURA

Notations réalisées avec l'application pour Smartphone de Vet Agro Sup

DRAAF

FREDON AUVERGNE RHÔNE ALPES

2. Détecter/ Observer / Surveiller

Ardèche

Réseau d'observateurs de la zone pilote

8 volontaires pour faire du piégeage d'observation
Aucun piégeur n'a fait remonter de données de piégeage en 2019

2. Détecter/ Observer / Surveiller

Surveillance sur l'ensemble du département de l'Ardèche en 2019 :

Notations communales réalisées par des observateurs volontaires (agriculteurs)

30 notations réalisées en 2019 sur 23 communes

24 observateurs réguliers envoyant des notes communales

2 périodes d'observations : printemps et automne

2. Détecter/ Observer / Surveiller

Carte Ardèche des notations communales d’automne 2019

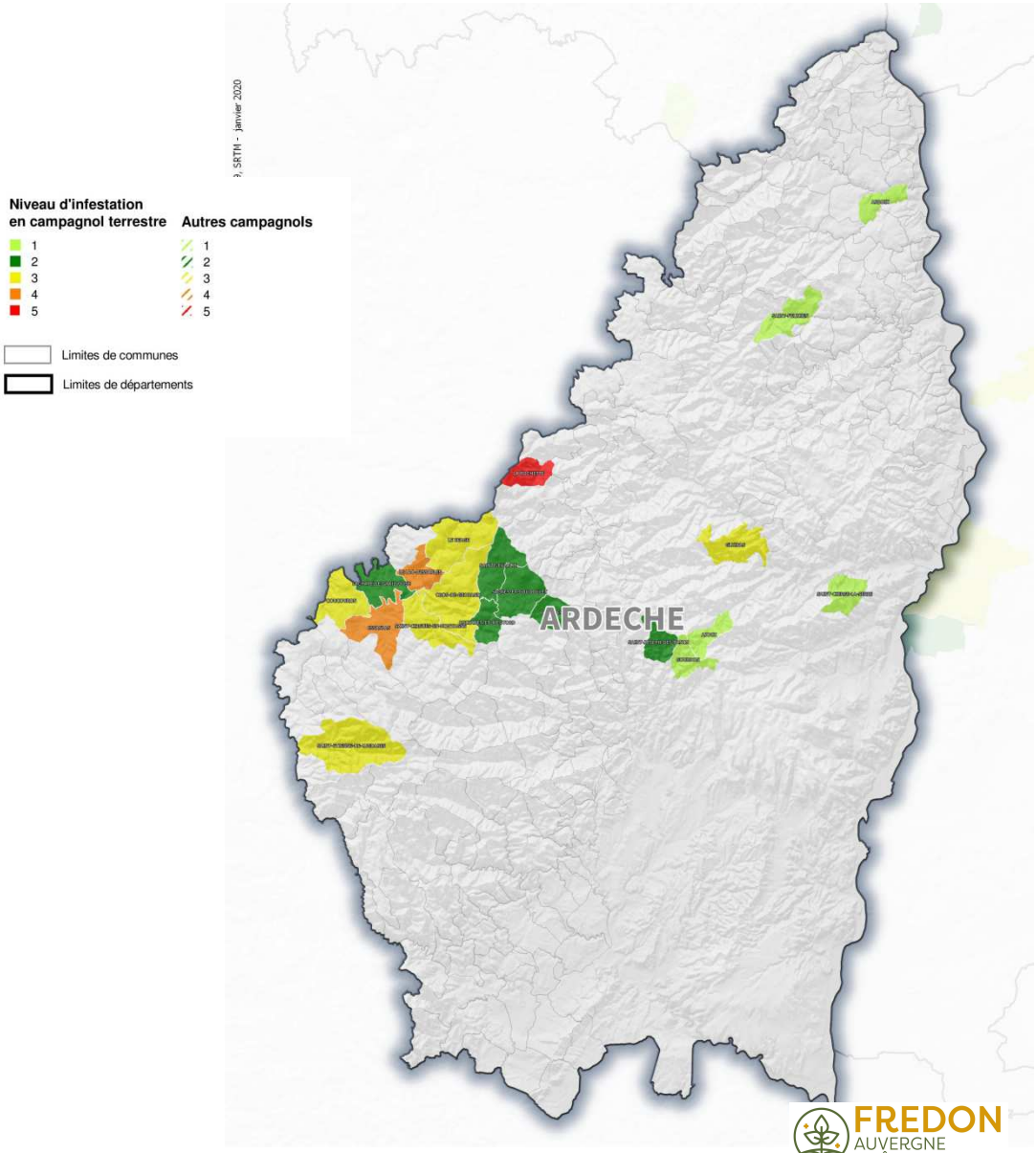

DRAAF

FREDON AUVERGNE RHÔNE ALPES

2. Détecter/Observer/Surveiller

Perspectives 2020

Pour la zone pilote

1/ Observations à réaliser sur 146 balises fixées dans l'application, en fonction de la pertinence des points d'observations

Mêmes périodes – 1ère phase fin mars

2/ Etoffer le réseau d'observateurs :
Balises hors zone pilote, notes communales
Suivi en ZP

3/ Mieux connaitre la situation en arboriculture

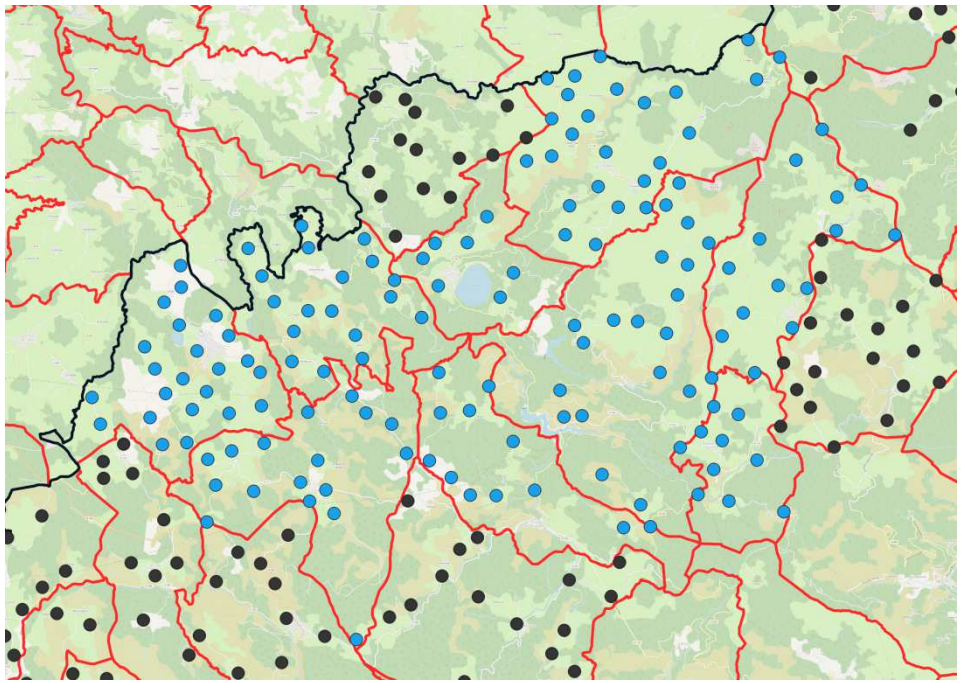

DRAAF

FREDON AUVERGNE RHÔNE ALPES

Territoire Auvergnat

• Réseau de surveillance auvergnat

Jebuter avec Firefox L'Auvergne Agricole

3 sur 9 Zoom automatique

Depuis janvier 2017 et la mise en place de l'application mobile développée par VetAgro Sup, un réseau d'observateurs a été déployé sur le territoire auvergnat.

Ces observateurs sont issus de différents organismes. Ils sont au nombre de 37 en 2019.

Le graphique ci-contre présente la répartition du nombre d'observations par organisme observateur.

A partir de leurs observations, 4 BSV ont été rédigés en 2019.

Répartition du nombre d'observations par organisme observateur

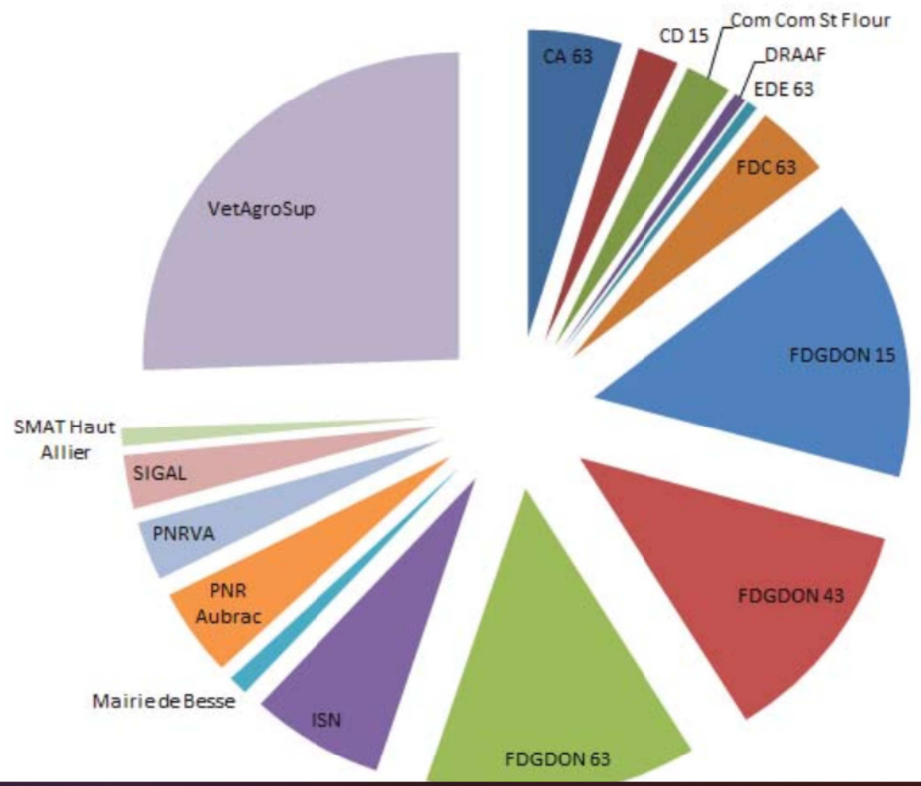

4 487 observations réalisées
267 communes observées sur **3** départements

DRAAF

FDGDON PUY-DE-DOME

Cantal

DRAAF

2. Détecter/ Observer / Surveiller

Actions 2019 « Zones Pilotes »

2 ZP sur le département du Cantal:

- Mauriac / Le Vigean
-
- Marcenat

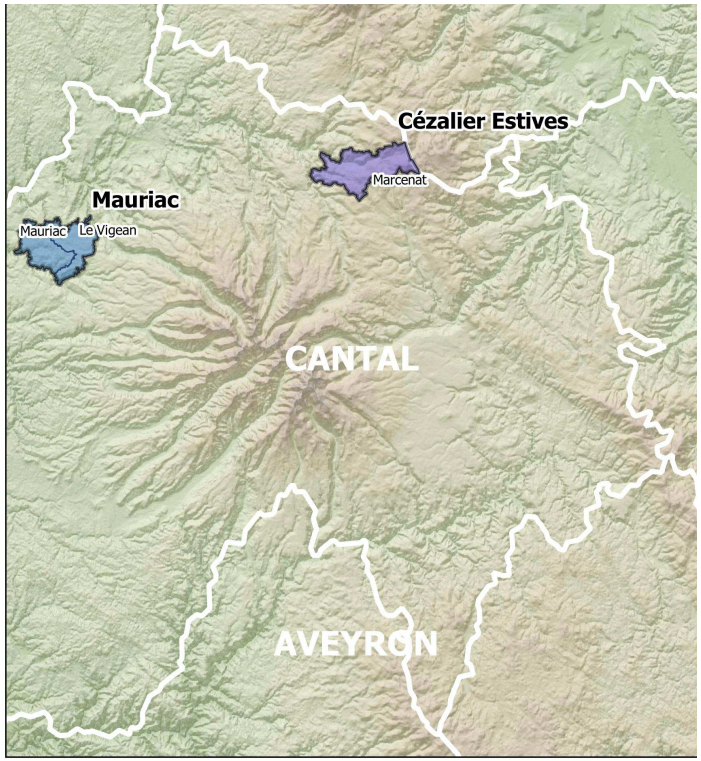

Reseau FREDON AURA 2019 - toute reproduction interdite

Réseau d'observateurs « Zones Pilotes»

ISN + FDGDON
8 observateurs de terrain
3 piégeurs volontaires

identifiés en 2019

Pas de remontées de terrain

DRAAF

FDGDON CANTAL

FREDON AUVERGNE RHÔNE ALPES

2. Détecter/ Observer / Surveiller

Zones Pilotes 2019 :
3 communes observées
87 notations
46 pts obs Prtps
47 pts obs Aut

Département 2019 :

Observateurs : ISN, PNRVA, PNR Aubrac, Saint-Flour Communauté, SIGAL, VetAgro Sup

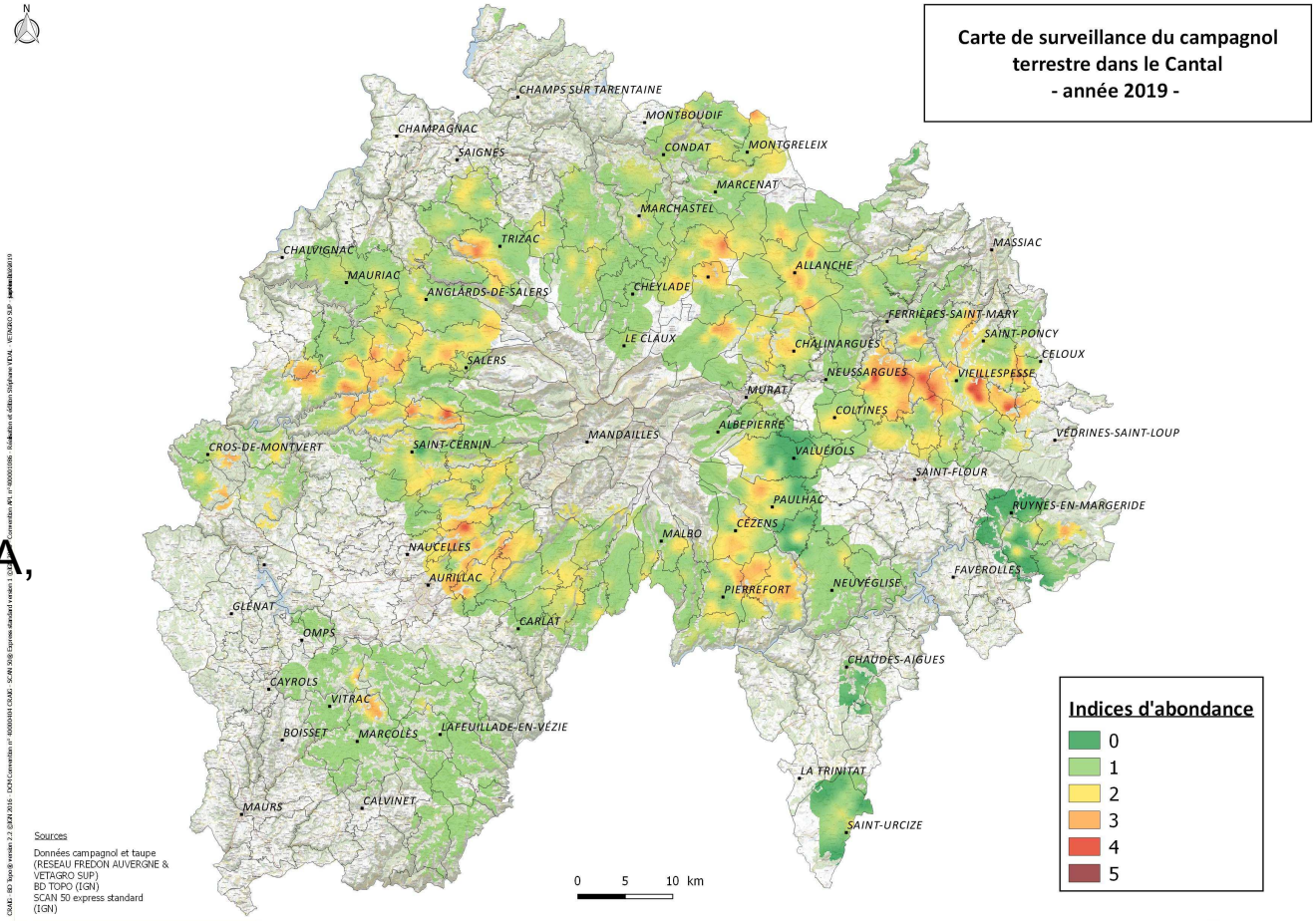

DRAAF

FDGDON CANTAL

FREDON AUVERGNE RHÔNE ALPES

1. Détecter / Observer / Surveiller

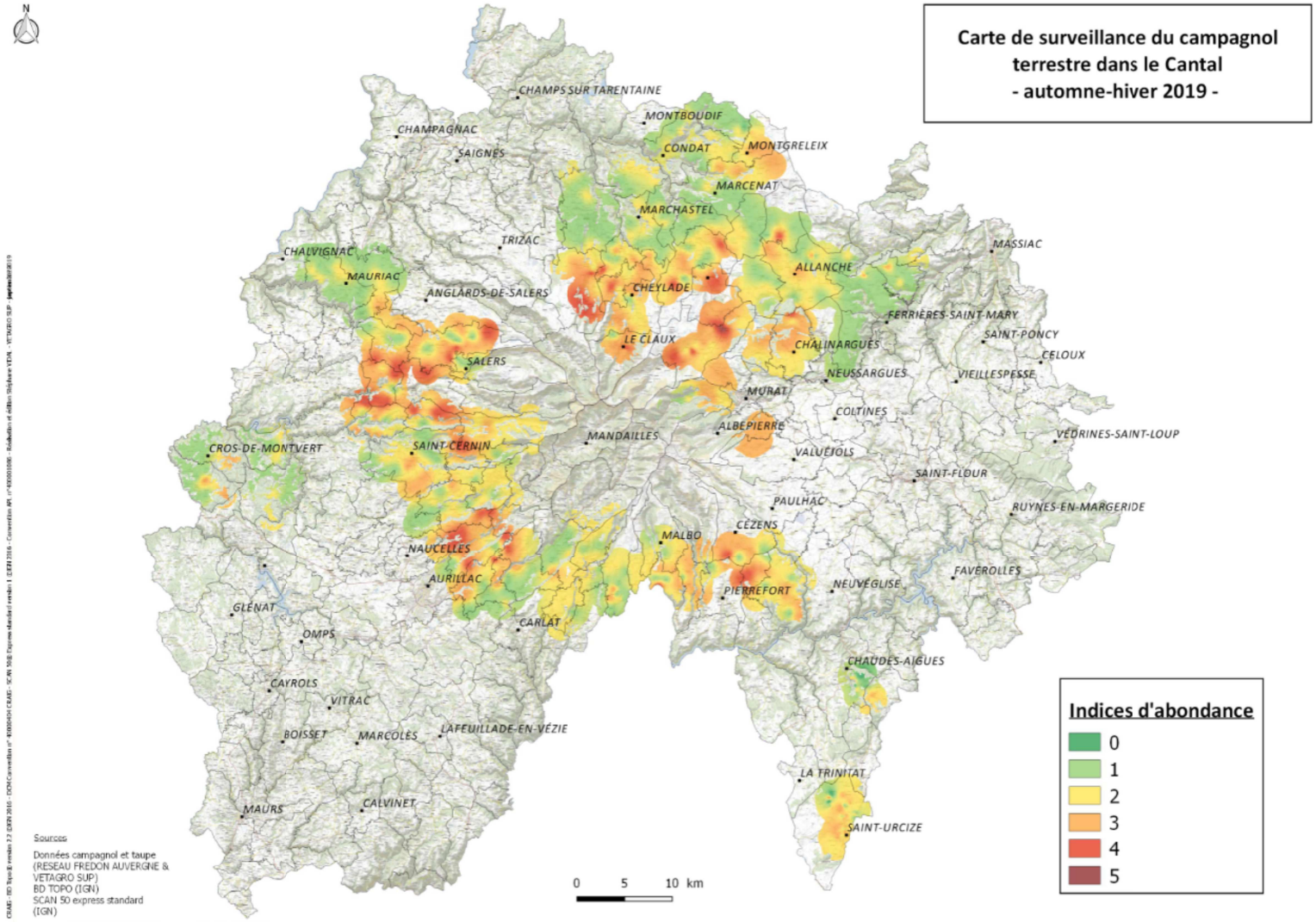

DRAAF

2. Détecter/ Observer / Surveiller

Perspectives 2020 « Zones Pilotes » Cantal :

Installation de l'application mobile chez les agriculteurs volontaires
Poursuite des observations sur les périodes stratégiques (2-3 fois par an)

Haute-Loire

DRAAF

2. Détecter/ Observer / Surveiller

Actions 2019 « Zones Pilotes »

2 ZP sur le département du Haute-Loire:

Mézenc 1 et Mézenc 2

6 communes observées : Champclause, Chaudeyrolles, Fay sur Lignon, Les Estables, Les Vastres, Saint Front

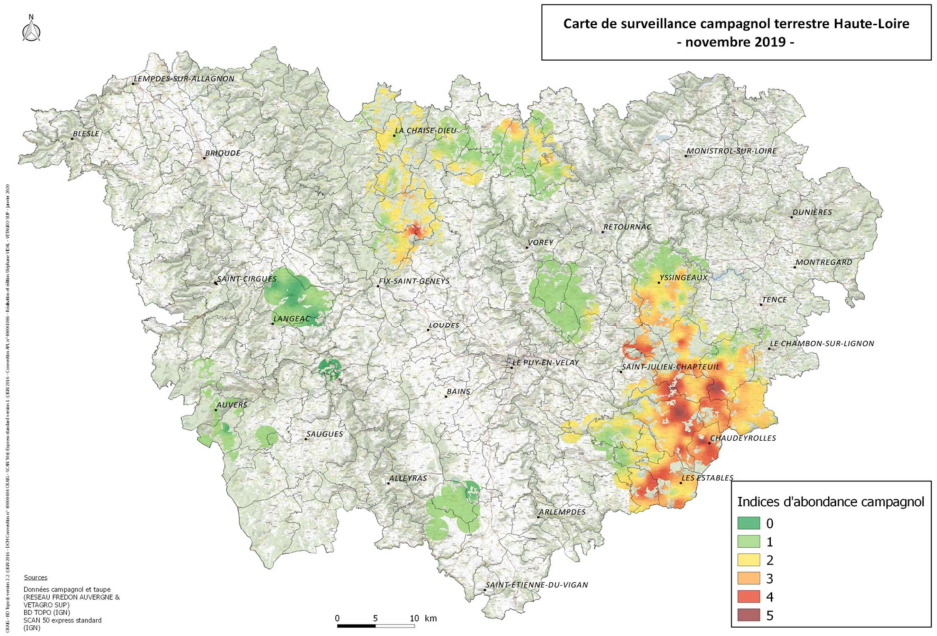

Réseau d'observateurs « Zones Pilotes»

9 observateurs de terrain
11 piégeurs volontaires } identifiés en 2019

Premières remontées de données en mars 2020

DRAAF

FDGDON HAUTE-LOIRE

FREDON AUVERGNE RHÔNE ALPES

2. Détecter/ Observer / Surveiller

4 phases d'observations

Zone Pilote :

260 notations réalisées par FDGDON

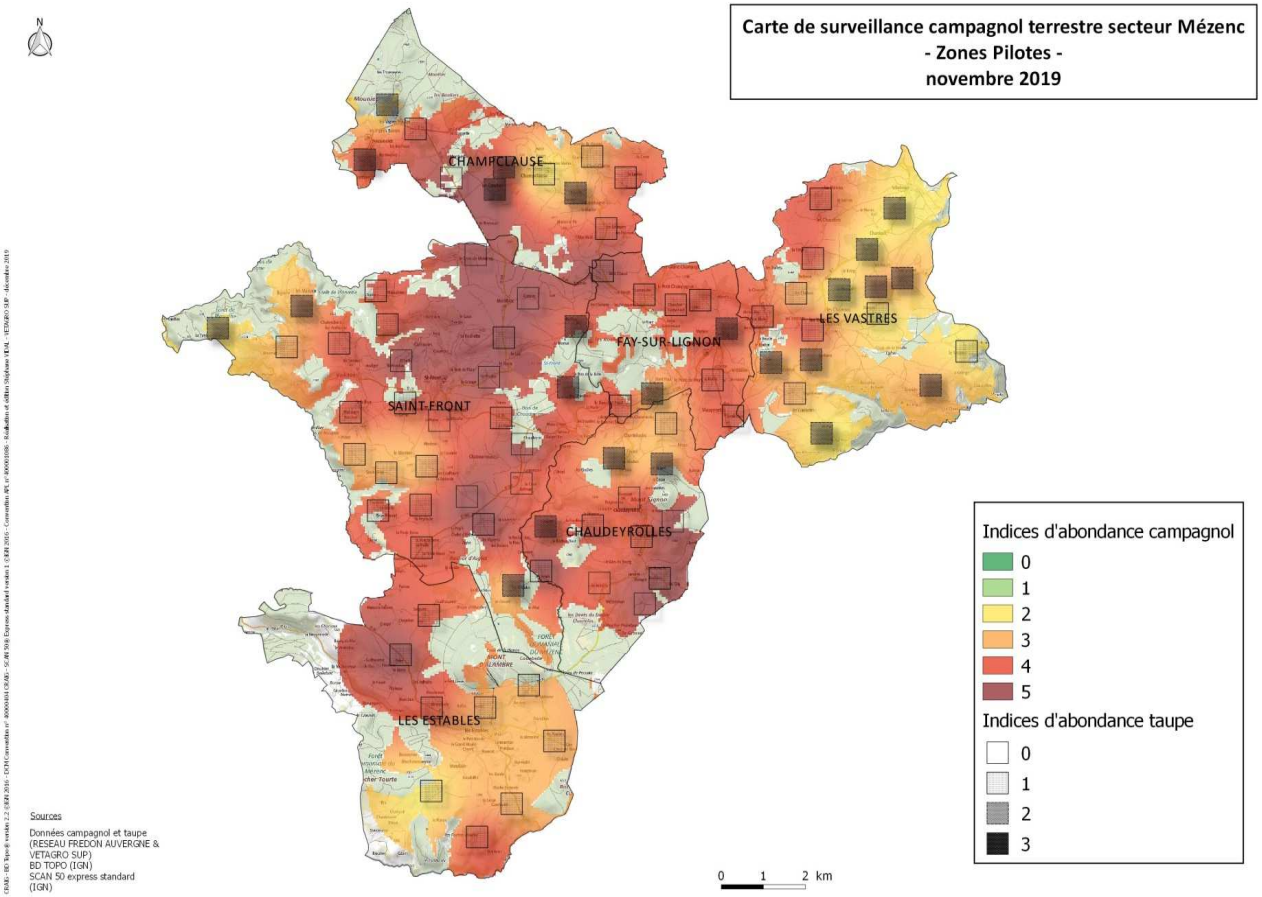

DRAAF

FDGDON HAUTE-LOIRE

FREDON AUVERGNE RHÔNE ALPES

2. Détecter/ Observer / Surveiller

4 phases d'observations

Hors Zone Pilote :

596 notations réalisées principalement par la FDGDON Haute Loire et le SMAT 43.

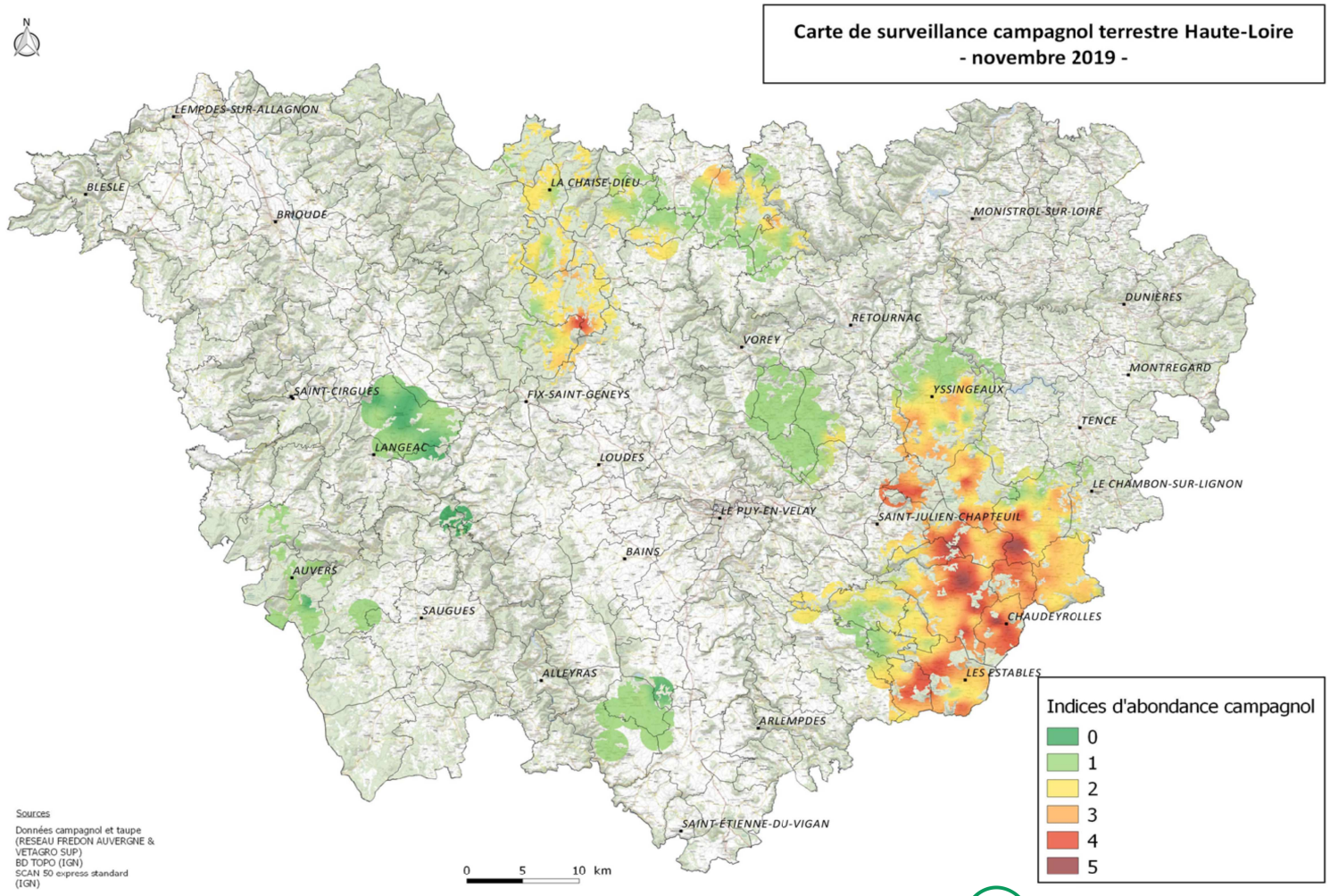

DRAAF

FDGDON HAUTE-LOIRE

FREDON AUVERGNE RHÔNE ALPES

2. Détecter/ Observer / Surveiller

Réseaux d'observations :

« Zones Pilotes » : difficulté à mettre en mettre en place – Frein principal : Pas de smartphone pour utilisation de l'application

- Pas de piégeurs référents
- Pas de piégeurs faisant remontées des données de piégeage

« Haute Loire » : un seul observateur volontaire SMAT 43

Perspectives 2020 « Zones Pilotes » :

- Poursuite des observations effectuées par la FDGDON Haute Loire sur les périodes d'observations stratégiques – 1ère phase sur les 6 communes mars 2020
-

Perspectives 2020 « Département » :

- Poursuivre l'évolution spatiale initiée en 2019

Puy de Dôme

DRAAF

2. Détecter/ Observer / Surveiller

Actions 2019 « Zones Pilotes »

2 ZP sur le département du Puy-de-Dôme:

- Zone Aurières/Vernines
-
- Zone Rochefort-Montagne/ Laqueuille/ Perpezat

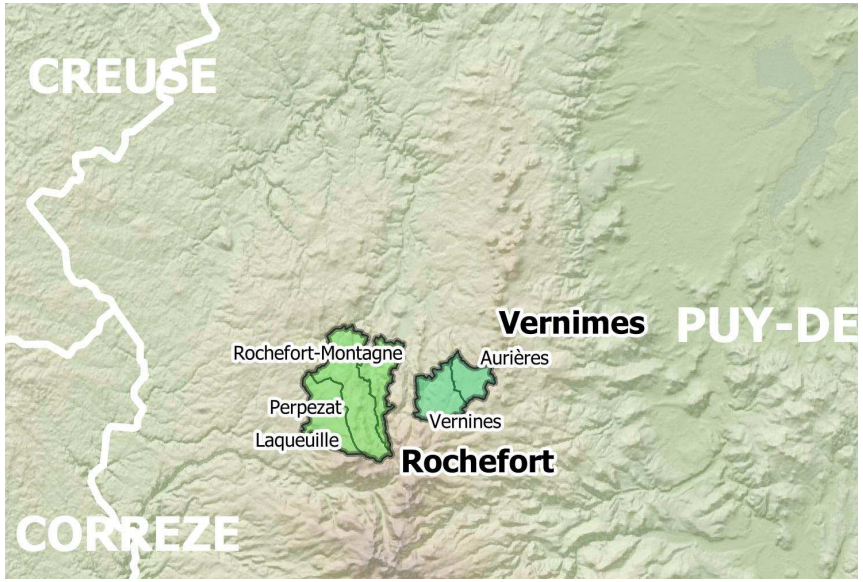

Réseau d'observateurs « Zones Pilotes»

9 observateurs de terrain
11 piégeurs volontaires } identifiés en 2019

Premières remontées de données en mars 2020

DRAAF

FDGDON PUY-DE-DOME

FREDON AUVERGNE RHÔNE ALPES

2. Détecter/ Observer / Surveiller

186 notations (printemps/ été/ automne)

Aurières/Vernines

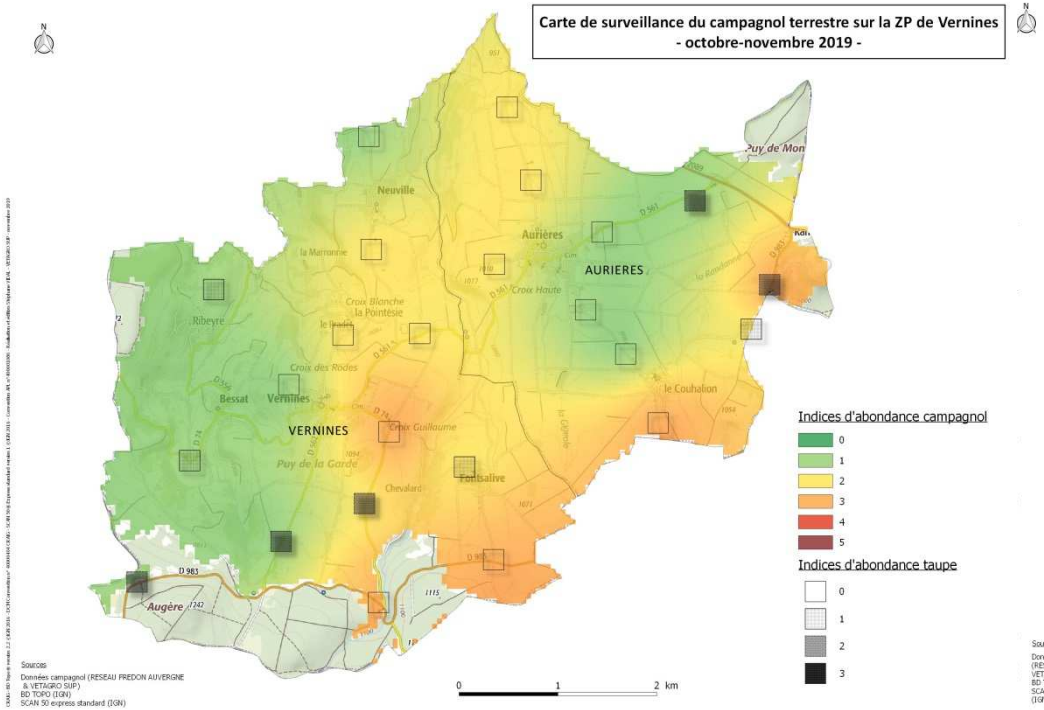

Rochefort/ Perpezat/ Laqueuille

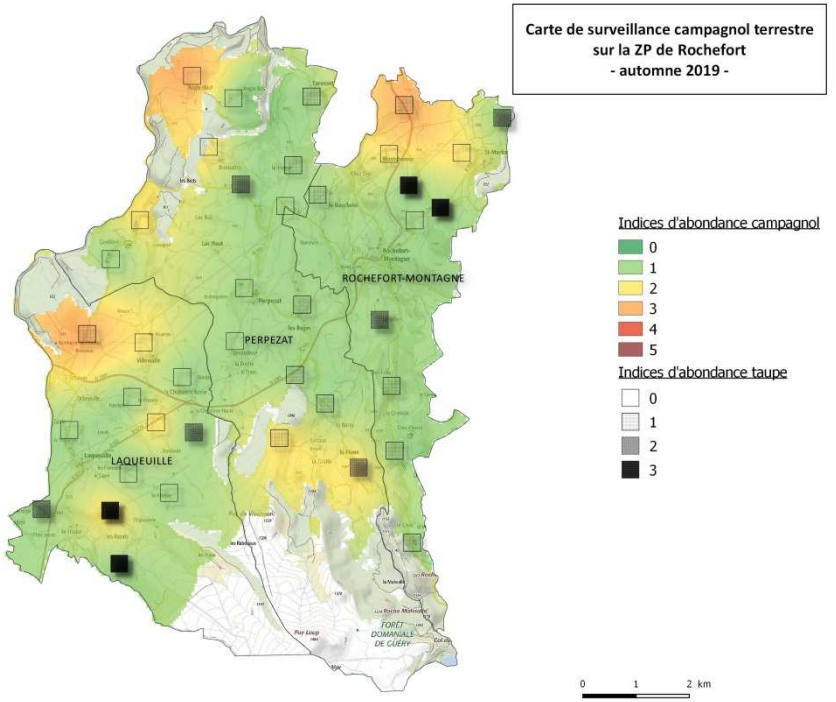

DRAAF

FDGDON PUY-DE-DOME

FREDON AUVERGNE RHÔNE ALPES

1. Détecter/ Observer / Surveiller

Action 2019 « Département »

23 partenaires techniciens issus d'organismes agricoles et paragricoles:

- FDGDON,
- EDE,
- FDC,
- ISN,
- PNRVA,
- Sral,
- Mairie de Besse,
- CA 63,
- VetAgro Sup

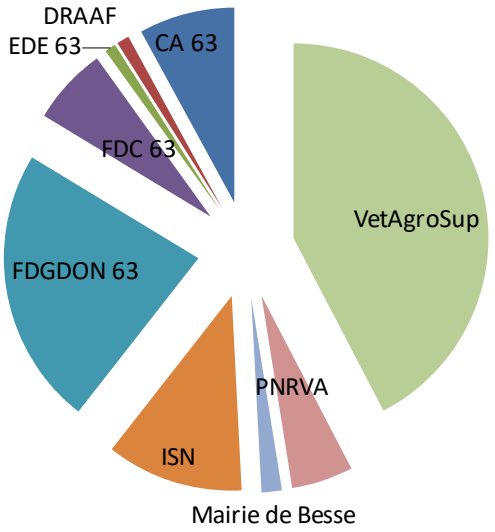

2720 observations réalisées
212 communes observées

4 périodes d'observations sur l'année

1. Détecter/ Observer / Surveiller

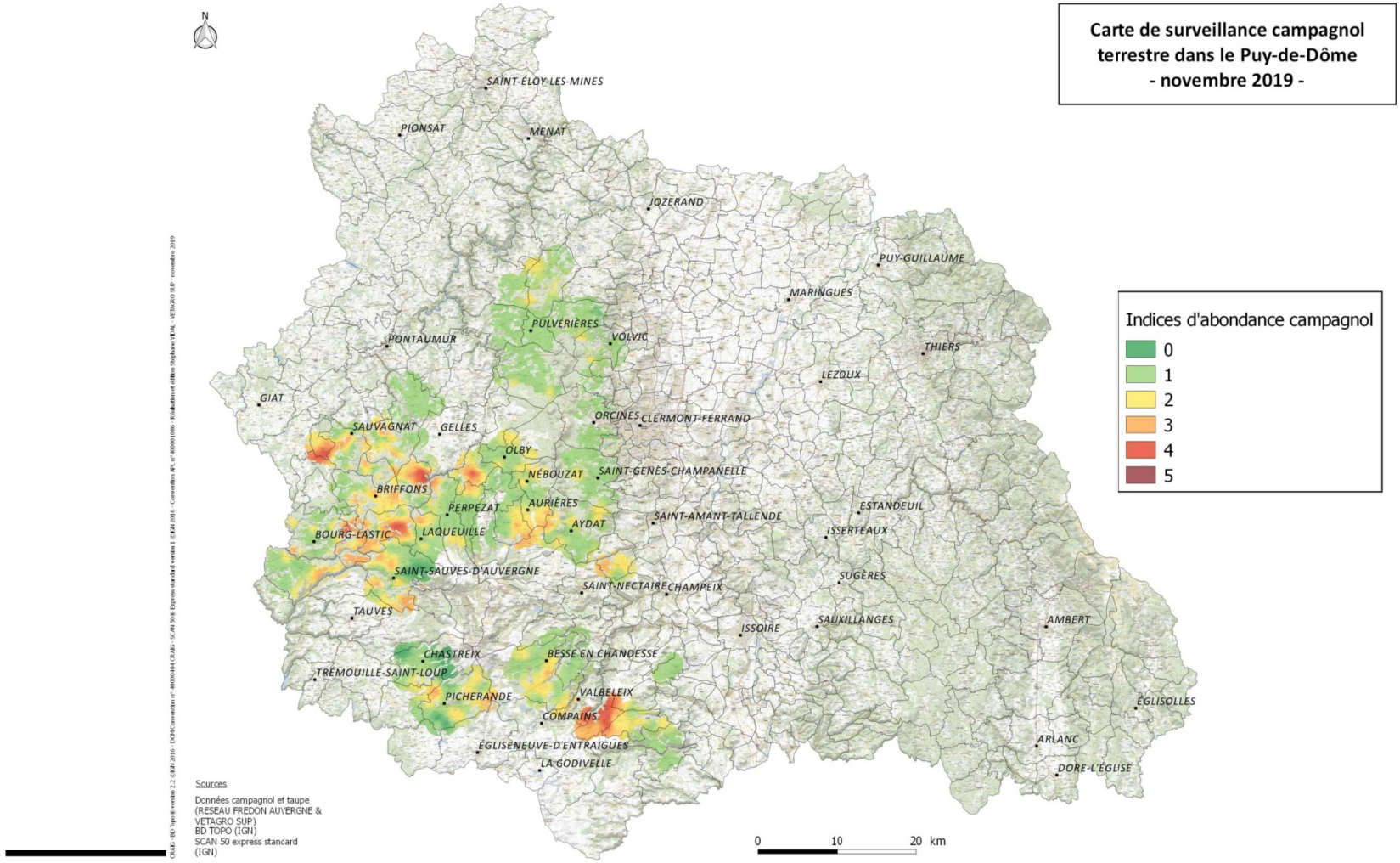

DRAAF

FDGDON PUY-DE-DOME

FREDON AUVERGNE RHÔNE ALPES

1. Détecter/ Observer / Surveiller

Perspectives 2020 « Zones Pilotes»

- Poursuite des observations effectuées sur les points balises
-
- Remontées de notations complémentaires des observateurs agriculteurs sur leurs parcelles : observations + piégeage

Perspectives 2020

Pérenniser l'implication des observateurs partenaires

Communication

3. Communiquer / Informer

Drôme : ZP Etoile

Nombre de Communication :
ZP : distribution de 50 flyers et 2 articles de journaux

Isère : ZP Bièvre

Nombre de communication :
Hors ZP : 2 flash et 2 articles
ZP : 1 communiqué et 1 bulletin d'alerte

Rhône : ZP Bessenay

Nombre de communication
ZP : 2 flash et 1 bulletin d'alerte

3. Communiquer / Informer

Drôme : ZP Etoile

Nombre de réunions : 2 (10 participants)

Isère :

Nombre de réunions :
Hors ZP : 1 (6 participants)
ZP Bièvre : 1 (2 participants)

Rhône : ZP Bessenay

Nombre de réunions : 3 (10 participants)

3. Communiquer / Informer

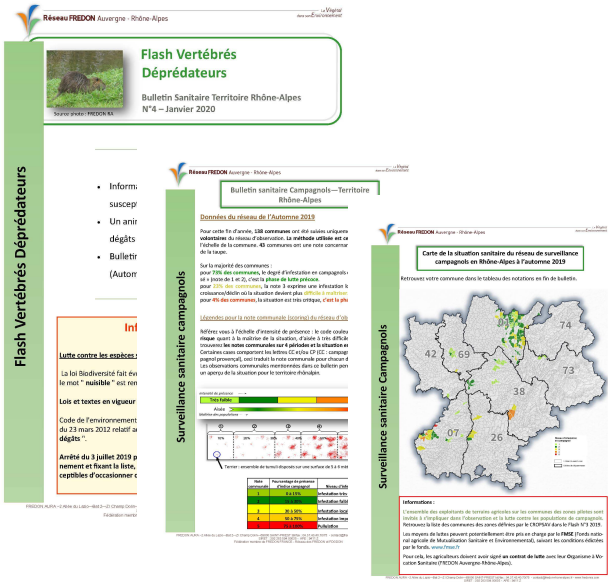

Ardèche

Bulletins d'informations en 2019

2 Flash Vertébrés déprédateurs pour les données régionales 2019

1 Bulletin technique envoyé à 104 contacts sur la zone pilote et 14 contacts des communes voisines

3. Communiquer / Informer

Ardèche

Articles de journaux
Zone pilote : 4 communiqués (réunions, AP, contrats de lutte) et 1 reportage chez un exploitant
Hors ZP, arboriculture : 1 communiqué (formation) et 1 reportage chez un exploitant

Réunions, rencontres :
Zone pilote : 2 réunions en septembre (11 participants)

Nombre de personnes référentes/partenaires rencontrés ou contactés 0

technique & économie

Nuisible

Le rat taupier ravage les vergers

Campagnols : la pression de lutte s'organise et s'intensifie

DRAAF

FREDON AUVERGNE RHÔNE ALPES

3. Communiquer / Informer

Cantal

Communication 2019 « Zones Pilotes » :
- 2 articles journaux
- 2 autres articles (communiqués pour bulletins municipaux)
- 2 bulletins d'alerte
- 2 réunions (21 participants)
- 1 Président de GDON sur chacune des 2 zones

Perspectives 2020 :
- Maintenir le même dispositif de communication (articles + réunions)
- Organiser des chantiers de lutte collective

3. Communiquer / Informer

Cantal

Communication 2019 « Département Cantal » :
- 4 articles journaux
- 2 bulletins d'alerte
- 5 réunions d'information (72 participants)
- 5 BSV Prairie

Perspectives 2020 :
Maintenir le même dispositif de communication
Financements surveillance après 2020 ?

3. Communiquer / informer

Haute-Loire

Communication 2019 « Zones Pilotes » :

Plusieurs articles dans la presse généraliste et agricole
Juin 2019 : Communiqué de presse de lancement des Zones Pilotes
Juillet 2019 : Article L'Eveil
Novembre 2019 : Article HLP
Décembre 2019 : Bulletin d'alerte à destination des 6 communes

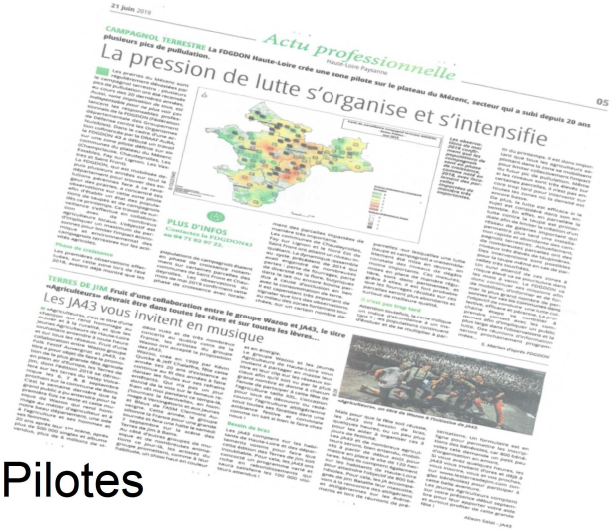
Actu professionnelle
La pression de lutte s'organise et s'intensifie

Les rats taupiers
dossier
Comment lutter contre les campagnols ?
Les pièges : une valeur sûre
Une zone pilote dans le Mé
Les rats taupiers
dossier
La nouvelle bête noire des agriculteurs

FDGDON HAUTE-LOIRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Campagnols terrestres, la pression de lutte s'organise et s'intensifie :

La FDGDON Haute Loire crée une zone pilote sur le plateau du Mézenc

Après plusieurs pics de pullulation subis lors des 20 dernières années, une implication de tous est indispensable pour ne plus voir les prairies du Mézenc dévastées par le campagnol terrestre.

Ainsi dans le cadre d'une action cofinancée par la DRAAF AuRA, la FDGDON 43 a débuté un travail sur une zone pilote définie sur six communes du plateau du Mézenc (Champclause, Chaudeyrolles, Les Estables, Fay Sur Lignon, Les Vastres et Saint Front).

La FDGDON qui est mobilisée depuis plusieurs années sur tout le département pour trouver des solutions pérennes face à ce ravageur des prairies a concentré ses observations sur cette zone pilote afin d'établir un état des populations de taupes et de campagnols dès ce printemps. Ce travail de surveillance s'effectue en collaboration avec de nombreux agriculteurs locaux

L'objectif est d'impliquer un maximum de personnes pour limiter l'impact économique et environnemental des campagnols terrestres sur les activités agricoles. La prochaine étape va donc consister à prendre contact avec les communes afin d'impliquer un public plus large dans l'observation et la lutte.

Des réunions d'information seront prochainement programmées où nous pourrons échanger sur cette problématique.

FDGDON 43
Immeuble Interconsulaire
16 boulevard du président Bertrand - BP90063
43002 LE PUY EN VELAY CEDEX
fdgdon43@gmail.com – 04 71 02 97 22

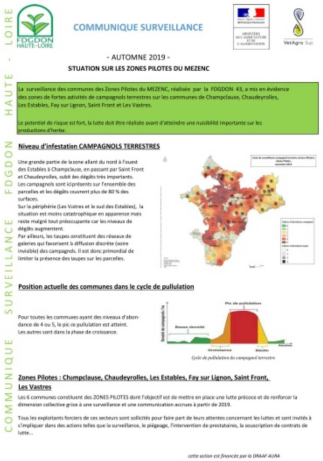
COMMUNIQUE SURVEILLANCE
- AUTOMNE 2019 -
SITUATION SUR LES ZONES PILOTES DU MEZENC
Niveau d'infestation CAMPAGNOLS TERRESTRES
Position actuelle des communes dans le cycle de pullulation
Zones Pilotes : Chumpclause, Chaudeyrolles, Les Estables, Fay sur Lignon, Saint Front, Les Vastres

DRAAF

FDGDON HAUTE-LOIRE

FREDON AUVERGNE RHÔNE ALPES

3. Communiquer / informer

Communication 2019 « Département Haute-Loire » :

Juillet 2019 : Campagne de communication auprès de toutes les mairies de Haute Loire (Affiche)

4 BSV + Bilan adressés à l'ensemble des Adhérents

- **Perspectives 2020 « Zones Pilotes » :**

Plusieurs articles début 2020 déjà parus :

6 articles parus dans la HLP et l'Eveil

- **Perspectives 2020 « Département » :**

4 BSV + Bilan

DRAAF

3. Communiquer / informer

Puy-de-Dôme

Communication 2019 « Zones Pilotes »

- 5 articles de journaux,
- 3 bulletins d'alerte

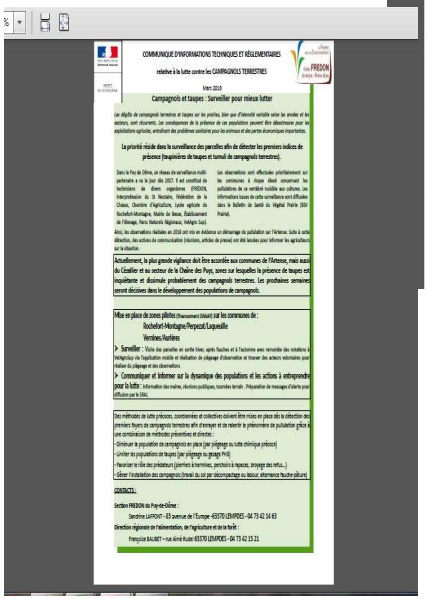

COMMUNIQUE D'INFORMATIONS TECHNIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

relative à la lutte contre les CAMPAGNOLS TERRESTRES

Mars 2019

Campagnols et taupes : surveiller pour mieux lutter

www.batiments-kit-uniservice.com

NUISIBLES La pullulation de campagnols terrestres connaît actuellement une recrudescence et il reste peu de temps aux agriculteurs pour réaliser les dernières actions de lutte.

La lutte contre le campagnol s'intensifie

Discret durant tout l'été du fait de la sécheresse, les premières pluies lui ont permis d'intensifier ses activités. Le campagnol terrestre reprend donc ses travaux de fouilles souterraines dans les prés puydômois. Tous les secteurs sont touchés, notamment les communes d'Aurières et de Vernines. C'est d'ailleurs à la Ferme Randanne que se sont réunis, la semaine passée, une trentaine d'agriculteurs des environs ainsi que la FDGDON, la DRAAF, la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme et autres structures. Ensemble, ils ont lancé la mise en route des zones pilotes. Au nombre de huit dans toute la région AuRA, dont deux dans le département (Aurières/Vernines et Rochefort-Montagne), elles ont pour objectif d'amplifier l'observation et le comptage du ravageur.

Les pullulations de campagnols terrestres connaissent actuellement une recrudescence mais les acteurs du territoire se mobilisent pour l'enrailler.

Deux zones pilotes dans le Puy-de-Dôme

« Sept agriculteurs volontaires et *moi-même allons désormais réaliser des observations régulières sur des parcelles sélectionnées. Cinq agriculteurs piégeurs, volontaires également, vont réaliser des comptages. Nos relevés respectifs seront ensuite rentrés dans une application, composée d'une cartographie, mise en place par la DRAAF* » détaille Sandrine Laffont de la FDGDON. Derrière ce dispositif, l'objectif est de parvenir à coordonner la lutte sur le territoire.

Agnès Bony, éleveuse de vaches allaitantes à Aurières, s'est portée volontaire pour observer et piéger les campagnols. « *Nous avons toujours lutté sur notre exploitation mais le problème reste le même : si le ou les voisins ne le font pas, ça ne sert à rien ! En période de pullulation les dégâts sont importants, et lourds à porter pour l'exploitation, il faut avancer une bonne fois pour toute dans la lutte !* »

Pas d'action = sanction

C'est également la position des services de l'État. À cette réunion était présent Pascal Bagdian, sous-préfet d'Issoire qui a tenu à rappeler : «*un arrêté préfectoral oblige à la lutte [...] il faut le faire tous ensemble*». Et qui dit arrêté préfectoral dit également sanction. Françoise Baubet de la DRAAF ne s'en cache pas. « *Nous allons dans un premier temps essayer de persuader les gens qui ne font rien à mettre en place des moyens de lutte. En dernier recours, s'ils sont déterminés à ne pas agir, alors nous appliquerons des sanctions. Ces dernières consistent à faire intervenir un prestataire de service sur leur exploitation dont la charge sera portée exclusivement par l'agriculteur.* »

Les services de l'État espèrent ainsi faire accélérer la lutte contre les campagnols terrestres dans le Puy-de-Dôme et éviter un nouvel épisode dévastateur. «*Certaines zones ont un risque potentiel très fort. Evitons de revivre une deuxième année 2015 où l'impact des campagnols terrestres avait été très lourd pour les exploitations.* » rappelle Richard Randanne, 4ème vice-président de la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme.

Mélodie Comte

DRAAF

FDGDON PUY-DE-DOME

FREDON AUVERGNE RHÔNE ALPES

3. Communiquer / informer

Communication 2019 « Département Puy-de-Dôme »

- *5 BSV Prairie envoyés aux 246 adhérents de la FDGDON et aux 470 communes du département*
- *Articles journaux*

DRAAF

FDGDON PUY-DE-DOME

FREDON AUVERGNE RHÔNE ALPES

Former

4. Former les acteurs locaux

Ardèche

• Pas de formation réalisée en 2019
Nombreux exploitants formé depuis 2013 (biologie des campagnols, certification pour la lutte chimique)

• 2 Journées d'informations et d'échanges (techniques de lutte, évolution réglementaire)

4. Former les acteurs locaux

Cantal

Formation « Lutter contre le campagnol terrestre »
Bilan des formations réalisées en 2019 :
- 3 formations réalisées (36 stagiaires)
- 1 formation réalisée en janvier 2020 (13 stagiaires)

Perspectives 2020 :
- 8 formations prévues sur le reste de l'année (≈ 100 stagiaires)
- formations au renouvellement des certificats PH3

4. Former les acteurs locaux

Cantal

Années	Nombre de formations	Nombre de stagiaires
2015	4	44
2016	19	206
2017	0	0
2018	7	60
2019	3	36
TOTAL	**33**	**346**

4. Former les acteurs locaux

Haute-Loire

Bilan des formations réalisées en 2019

1 Formation « Campagnols » : 10 stagiaires (avril)
1 session formation PH3 organisée sur RAUCOULES en partenariat avec le CFPPA de BONNEFONT

Perspectives 2020

2 formations « campagnols » programmées (printemps et automne)
1 formation Certiphyto avec CA 43 à destination des agriculteurs exploitants sur le MEZENC
Plusieurs formations PH3 sur secteur MEZENC et reste du département (mars 2020 : Arlempdes)

4. Former les acteurs locaux

Puy-de-Dôme

2 Formations « Campagnols » réalisées en 2019

- *4 avril à Aydat : 15 personnes*
- *7 novembre à Rochefort-Montagne : 13 personnes*

Perspectives 2020

- *27 mars à Saint Alyre-Es-Montagne*
- *2 avril à Orcival*
- *1 autre date en octobre/novembre*

Expertiser / Conseiller / Animer

5. Expertiser / Conseiller / Animer la lutte

Ardèche

35 agriculteurs engagés dans la lutte sans contrat de lutte

Achat de matériel de démonstration :

- Pièges TopCat, nichoirs et perchoir de démonstration pour favoriser la faune prédatrice

Perspectives 2020
Inscrire les éleveurs dans une démarche collective par la signature de contrats de lutte

4. Financement de la lutte - FMSE

Pour 2018-2019 le nombre de contrats éligibles n'est pas connu à la date de la réunion

Analyse des contrats de lutte FMSE et leur éligibilité :

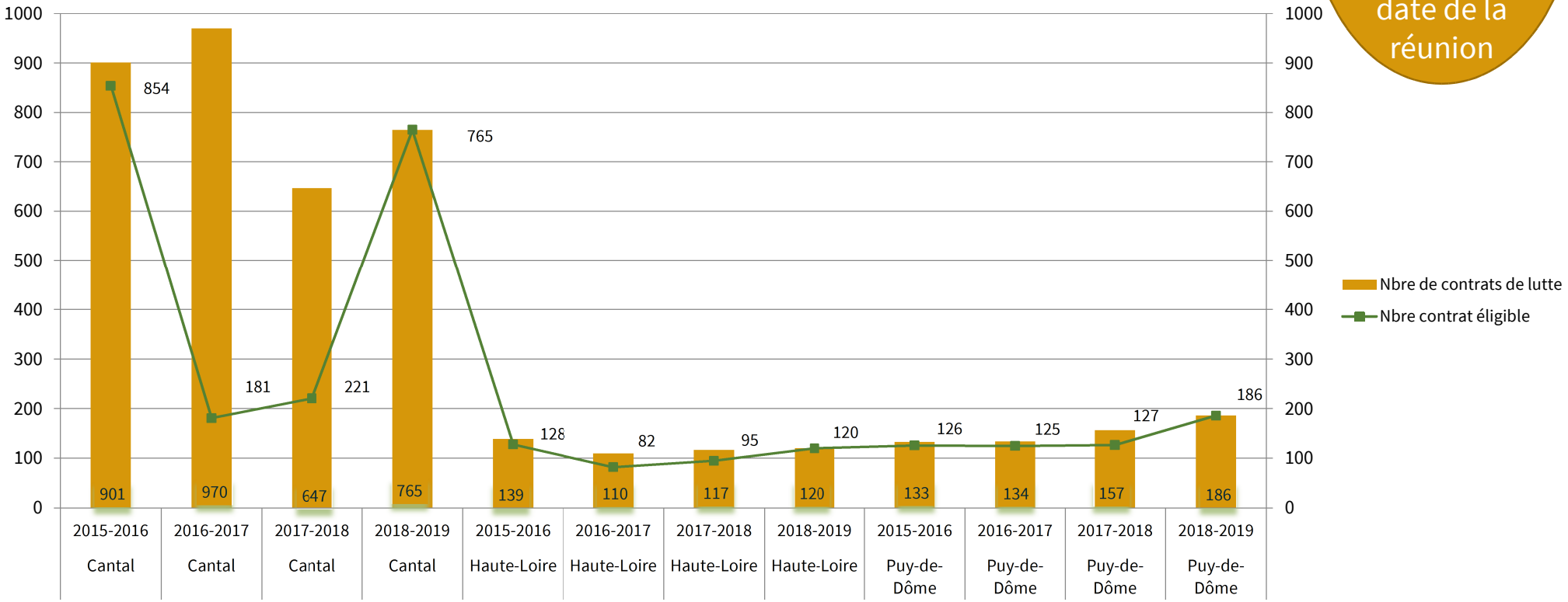

DRAAF

FREDON AUVERGNE RHÔNE ALPES

5. Expertiser / Conseiller / Animer la lutte

Cantal

Bilan des contrats de lutte FMSE :

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Nombre de contrats	901	970	645	765
Nombre de contrats éligibles	854	181	221	
Financement FMSE	553 250	144 366	236 623	
Financement FMSE / exploitation	648	632	1070	

4. Financement de la lutte - FMSE

BILAN FMSE CAMPAGNE 2019 : NOMBRE DE SIGNATAIRES D'UN CONTRAT D'ENGAGEMENT QUINQUENNAL DANS LA LUTTE CONTRE LE CAMPAGNOL PAR COMMUNE DANS LE DEPARTEMENT DU CANTAL

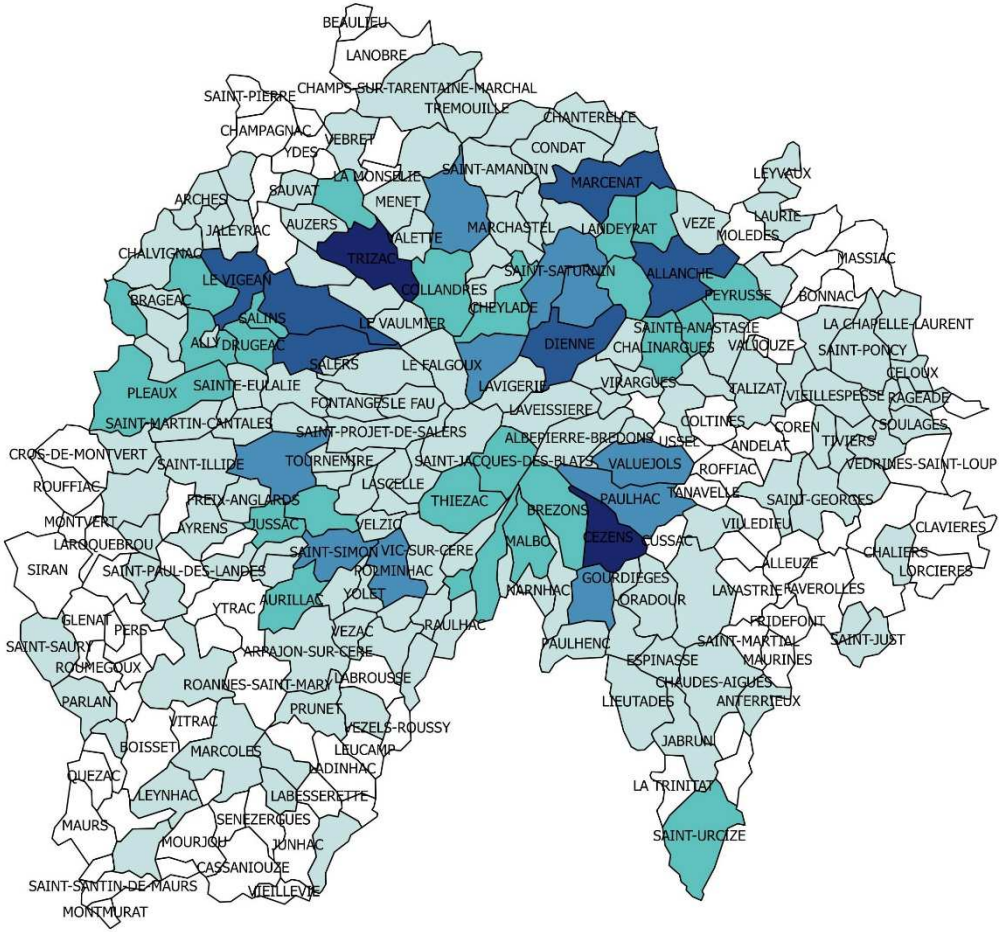

Total : 765 contrats signés (au 24/10/2019)

DR

FREDON AUVERGNE RHÔNE ALPES

5. Expertiser / Conseiller / Animer la lutte

Cantal

Perspectives 2020 :
Poursuivre la communication du dispositif FMSE (articles de presse + réunions d'information)
Traitement des dossiers

5. Expertiser/ conseiller / animer la lutte

Haute-Loire

Actions 2019 - Zones Pilotes
2 réunions d'information : 222 agriculteurs invités
. 23/09/19 : Fay sur Lignon
. 24/09/19 : Chaudeyrolles
38 agriculteurs présents

Développement du partenariat avec la LPO pour mise en place d'outils favorisant la prédation (perchoirs, nichoirs, haies) : RDV de mise en place le16/10/19

Elaboration d'un fichier des agriculteurs exploitants sur le MEZENC (tableau de bord de suivi des agriculteurs)

5. Expertiser/ conseiller / animer la lutte

Haute-Loire

Perspectives 2020 « Zones Pilotes »

- Poursuite du travail initié en 2019 sur **l'implication des partenaires** (chambre d'Agriculture, Association fin gras du MEZENC, entreprise laitière GERENTES…).
- 1ère Réunion **Agriculteurs/LPO** : 22/01/20
Travail sur cartographie pour programmation **installation « Haies »**
- RDV 03/02/20 : Mairie Les Vastres pour **nomination « référent »** et mobilisation de la commune sur actions « observations » et « piégeage d'observations »
A ce jour, 1 seule commune impliquée sur les 6 communes
- Réunion 03/02/20 : CDA43 – FDGDON43 : **conseil technique** sur-semis, recensement des besoins et présentation des stratégies de lutte sur long terme
-RDV 19/02/20 : Visite de Monsieur Le Préfet : **Rencontre commune** CDA43, FDSEA43, DRAAF, FDGDON 43 – travail sur sur-semis, resemis
- Mise en place **d'ateliers piégeage** – coordination des interventions avec LA CAMDA

5. Expertiser/ conseiller / animer la lutte

Haute-Loire

Perspectives 2020 « Département »

Poursuite du conseil et animation de la lutte par l'organisation de **réunions d'informations**
16/01/20 : Arlempdes pour mise en place formation PH3 en mars 2020
05/02/20 : St Pierre du Champ : lutte collective
14/02/20 : Tence
19/02/20 : Monistrol sur loire
20/02/20 : Monlet

Mobilisation des partenaires :
12/02/20 : GDS
09/03/20 : Rencontre avec la MSA pour mise en place « Prestations piégeage »

~~**Recenser les besoins en piégeurs**~~ – mise en place d'ateliers piégeages

DRAAF

FDGDON HAUTE-LOIRE

FREDON AUVERGNE RHÔNE ALPES

5. Expertiser/ conseiller / animer la lutte

Haute-Loire

Contrats de Lutte : Campagne 2018-2019

121 Contrats dont 18 sur les ZONES PILOTES

DRAAF

FDGDON HAUTE-LOIRE

FREDON AUVERGNE RHÔNE ALPES

5. Expertiser/ conseiller / animer la lutte

Contrats Haute Loire	
Campagne 2015-2016	**139**
Enveloppe d'indemnisation FMSE	86 958,35 euros
Moyenne par dossiers	679,36 euros
Fourchette	+<155,41 € +> 3 601,77 €
Nombre de dossiers non éligibles	11
29 contrats non renouvelés	
Campagne 2016-2017	**110**
Enveloppe d'indemnisation FMSE	50 789,5 euros
Moyenne par dossiers	619,38 euros
Fourchette	+<225,96 € +> 2 596,39 €
Nombre de dossiers non éligibles	28
5 contrats annulés	
Campagne 2017-2018	**117**
Enveloppe d'indemnisation FMSE	74 500,97 €
Moyenne par dossiers	784,82 €
Fourchette	+<231,14 € +> 4 067,07 €
Nombre de dossiers non éligibles	28
11 contrats annulés	

5. Expertiser/ conseiller / animer la lutte

Puy-de-Dôme

- 3 réunions d'information et de coordination de la lutte (dont 2 en présence de Monsieur le sous-Préfet)

  55 participants (agriculteurs + partenaires)

Partenaires impliqués: Maires, Laser Emploi Auvergne, ISN, CA, Lycée Agricole de Rochefort Montagne, prestataires PH3 (Farago et Saphir), piégeuse indépendante

- *17 contrats de lutte en cours dont 3 nouveaux*

5. Expertiser/ conseiller / animer la lutte

Puy-de-Dôme

- Environ **187** contrats de lutte sur le département
- **133** exploitations éligibles en 2018-2019
- En moyenne: **2000 € par exploitation**, payés en octobre 2019
- 8 permanences FMSE en janvier 2020

5. Expertiser/ conseiller / animer la lutte

Puy-de-Dôme

Perpectives 2020 « Zones Pilotes »

- Janvier 2020: Permanences FMSE/ Contrats de lutte sur chacune des zones (Aurières et Perpezat)
- Mars 2020: Mise en place d'une expérimentation « Nouveaux produits »
- Nouveaux contrats de lutte à faire signer
- Proposition d'interventions de prestataires PH3 et piégeage
- Nomination de référents sur une des zones pilotes (Aurières/Vernines) et envoi d'un courrier aux exploitants

6. Protéger l'environnement

- *SRAL*
- *présentation des actions menées avec les associations de protection de la nature, données de la base de données « toxinelle » ...*
-
- *Perspectives 2020*

7. Diversifier / Renforcer les moyens de lutte

- *Présentation par le SIDAM des travaux de recherche et expérimentations menées en 2019*
-
-
- *Perspectives 2020*

- Raisonner la lutte

8. Raisonner la lutte

Ardèche :

- *avis de traitement : 0*

Perspectives 2020

- Vente de Ratron (si les essais mis en place sont satisfaisant)
- Renouvellement des agréments PH3
- Poursuite des luttes au PH3 et piégeage

6. Raisonner la lutte

Cantal

Pourcentage des méthodes de lutte employées
(exploitations ayant eu des frais de lutte en 2018)

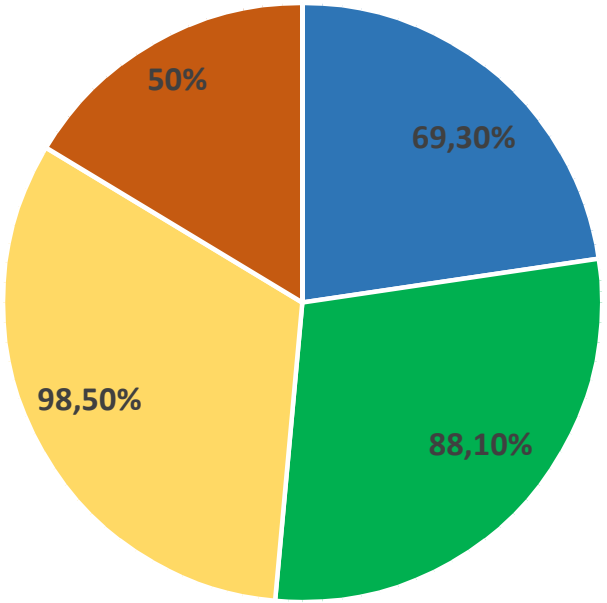

DRAAF

FDGDON CANTAL

FREDON AUVERGNE RHÔNE ALPES

8. Raisonner la lutte

Cantal

Entraide lors des chantiers de lutte collective au PH3 au sein des GDON
(Cheylade et Saint-Simon)

Perspectives 2020 :

Développer ce système d'entraide avec des GDON motivés

8. Raisonner la lutte

Haute-Loire

Contrats 2018 2019 117
SAU DECLAREE 12 993

	Nbre exploitations	%	Nbre Ha	%	Qt Uitlisée
PIEGEAGE	62	53%	2 654	20%	
PH3 EXPLOITATION	19	16%	929	7%	116 kg
PH3 PRESTATION	43	37%	1 083	8%	141 kg
TOTAL PH3	62	53%	2 274	18%	257 KG
BROMADIOLONE	25	21%	1 191	9%	581 kg
LABOUR	61	52%	384	3%	
RETOURNEMENT SUPERFICIEL	33	28%	232	2%	
DECOMPACTAGE	9	8%	43	0%	
BROYAGE REFUS	86	74%	2 496	19%	
HERSAGE	91	78%	5 053	39%	

DRAAF

FDGDON HAUTE-LOIRE

FREDON AUVERGNE RHÔNE ALPES

8. Raisonner la lutte

Puy-de-Dôme

Action de lutte collective menée en 2019

Lutte collective externalisée sur la commune d'Aydat

- *Print 2019 : 2 entreprises prestataires PH3 mobilisées (15 jours)*
- *Aut 2019 : 2 entreprises prestataires PH3 mobilisées*
- *Février 2020 : Laser Emploi Auvergne intervient sur tout un secteur en prestation piégeage*
- *Mars 2020 : 2 entreprises prestataires PH3 mobilisées*

8. Raisonner la lutte

Puy-de-Dôme

Perspectives 2020

Lutte collective sur la commune de Nébouzat

- *5 février 2020 : réunion des agriculteurs autour du président de GDON avec projet de mise en place d'une lutte externalisée (PH3 et piégeage)*
- *Fin mars-début avril: 2 prestataires PH3 vont intervenir*

Lutte collective sur la commune d'Anzat le Luguet

- *6 février 2020 : réunion des agriculteurs avec projet de mise en place d'une lutte externalisée par PH3 sur 500-1000 ha*
- *Mi-mars à fin mars: intervention d'un prestataire*
-

8. Raisonner la lutte

Puy-de-Dôme

Perspectives 2020 sur ZP

Lutte collective sur la zone pilote d'Aurières-Vernines

- *Début 2020 : Mise en place de référents par secteur*
- *Mars-Avril 2020 : Courrier qui va être envoyé à tous les exploitants de la zone pilote pour les inciter à se rapprocher de leur référent pour leur préciser leur mode d'implication dans la lutte collective (piégeage, lutte contre les taupes, ….).*

Distribuer / appliquer / tracer les produits phytopharmaceutiques

DRAAF

9. Distribuer / appliquer / tracer les produits phytopharmaceutiques

- **Drôme : ZP Etoile**
  Pas de traitement

- **Isère**

  Nombre d'avis de traitement : 3 (1 HZP, 2 ZP)

  Quantité appâts : 3,35 kg pour 7 ha (Hors ZP)

  Quantité appâts : 69,7 kg pour 91,1 ha (ZP)

- **Rhône : ZP Bessenay**

  Nombre d'avis de traitement : 4
  Pas de traitement

9. Distribuer / appliquer / tracer les produits phytopharmaceutiques

Cantal

44 avis de traitement pris en 2019

Evolution vente de bromadiolone :

2016 : 40 460 kgs
2017 : 2 480 kgs
2018 : 6 120 kgs
2019 : 9 980 kgs

BILAN 2019 : NOMBRE D'AVIS DE TRAITEMENT PRIS PAR COMMUNE

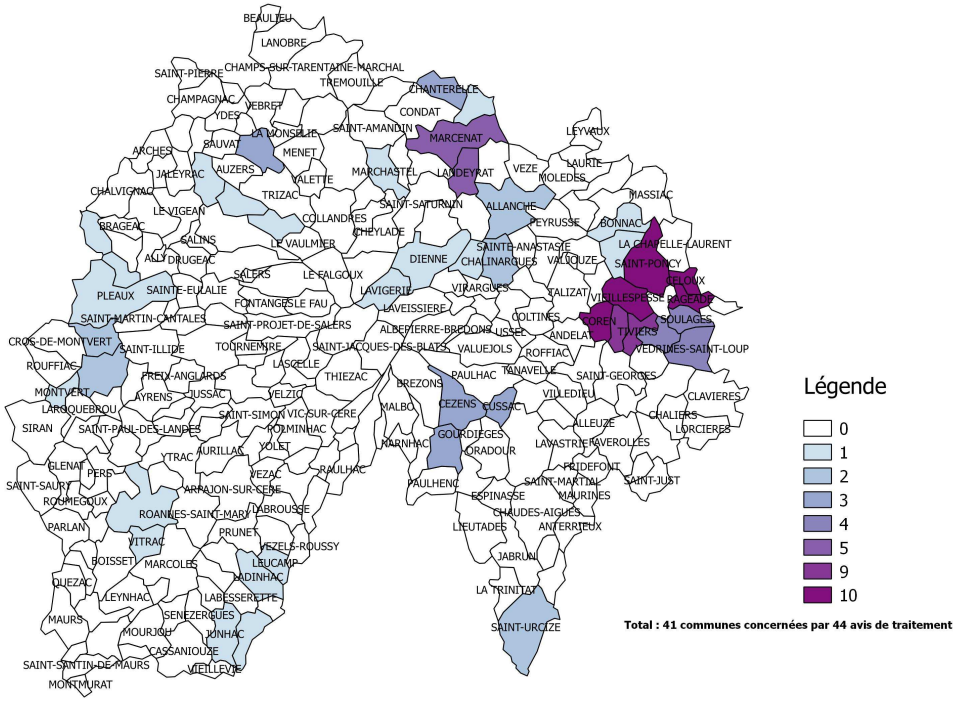

DRAAF

FDGDON CANTAL

FREDON AUVERGNE RHÔNE ALPES

Cantal

Perspectives 2020 :

- Arrêt de la fabrication de la bromadiolone par la seule firme française (fin AMM nationale depuis le 21 février 2020)

- Proposer à la vente d'autres produits de lutte efficaces (?)

- Proposer une lutte externalisée au PH3 par la FDGDON 15

9. Distribuer / appliquer / tracer les produits phytopharmaceutiques

Haute-Loire

Evolution Vente appâts secs :

2016 : 3 020 kg
2017 : 2 680 kg
2018 : 1 540 kg
2019 : 1 620 kg

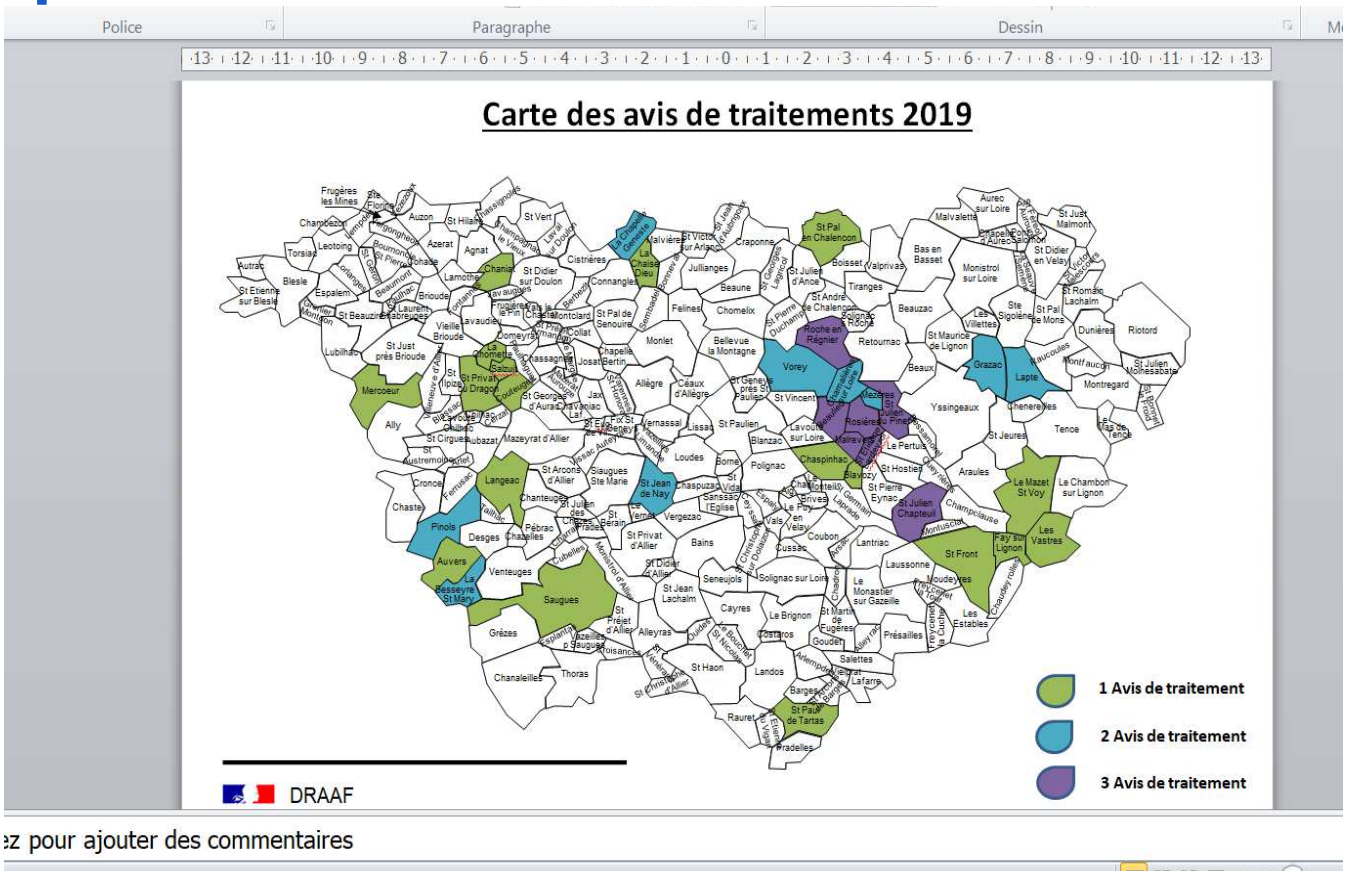

DRAAF

FDGDON HAUTE-LOIRE

FREDON AUVERGNE RHÔNE ALPES

9. Distribuer / appliquer / tracer les produits phytopharmaceutiques

Puy-de-Dôme - Evolution des ventes d'appâts secs (en T)

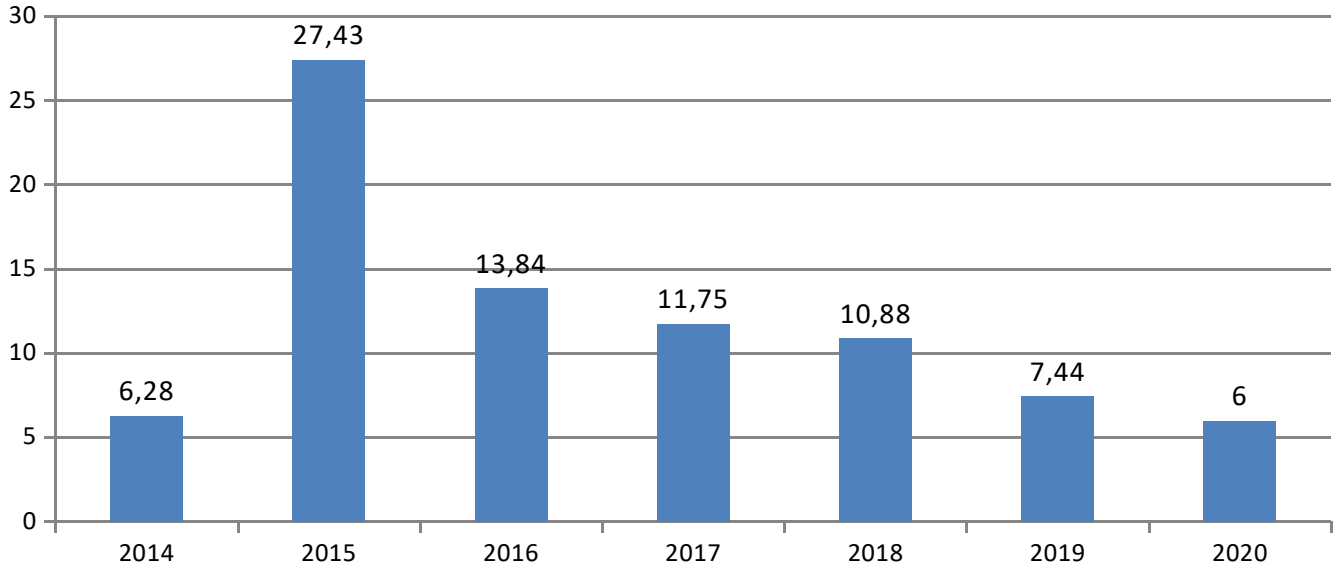

31 avis de traitement pris en 2019

9. Distribuer / appliquer / tracer les produits phytopharmaceutiques

Puy-de-Dôme - Evolution des ventes de PH3 (en kg)

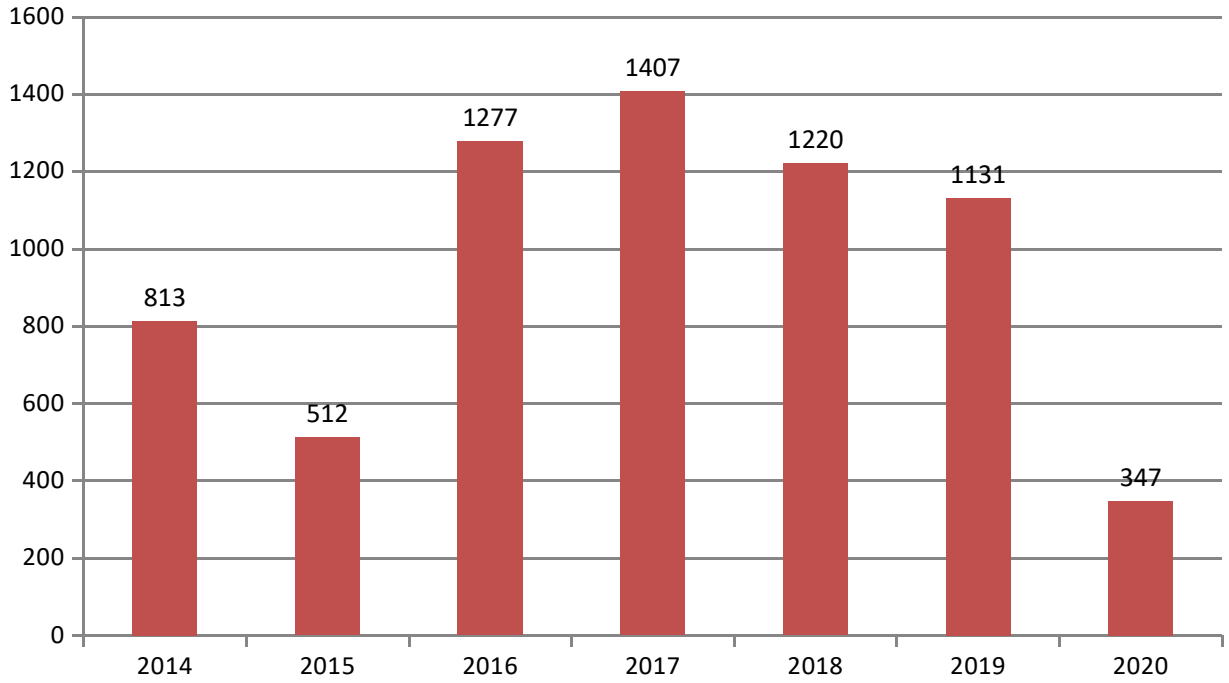

DRAAF

FDGDON PUY-DE-DOME

FREDON AUVERGNE RHÔNE ALPES

10. Réglementation Broma / Classification CT

11. Valider / contrôler

Propositions pour un meilleur engagement dans la lutte

Perspectives 2020

- Bilan des actions entreprises

12. Bilan des actions entreprises

Ardèche

- ***En prairie :***

• Sensibiliser les agriculteurs qui ne luttent pas encore

• Accentuer la dimension collective de la lutte : rencontres entre éleveurs, échanges techniques, communication via la presse agricole, les syndicats, les groupements pastoraux…

• Communiquer sur le programme FMSE / les contrats de lutte

12. Bilan des actions entreprises

<u>Ardèche</u>

Points positifs / difficultés/ leviers d'action

Points Forts :

- Nombreux agriculteurs luttent et se mobilisent
- Journal AA 07 beaucoup lu dans la ZP : support de communication qui marche bien
- Rapidité des observations en prairies grâce à l'application mobile

Points Faibles :

- Bcp de piégeurs sur la zone, mais, peu de piégeurs d'observation car travail en plus alors qu'ils piègent déjà ;
- Peu d'agriculteurs équipés de smartphone ;
- Difficulté à toucher les éleveurs pas déjà mobilisés (manque contacts) ;
- Pas de balises fixes, la technicienne refait les points à chaque observation en s'aidant d'une carte papier (pas possible de visualiser la carte pendant les observations)
- Difficile de mettre en place des formations (manque d''inscrits)
- Le travail de communication en ZP, à une répercussion sur les communes en-dehors des ZP. Cela implique du temps de travail non financé.

Per*spectives 2020*
- Amélioration de la saisie sur l'application mobile
- Contacts via le SRAI qui permet de mieux communiquer avec les agriculteurs de la ZP.

12. Bilan des actions entreprises

Ardèche

Propositions d'amélioration :

- Bon espoir de toucher plus de monde avec un travail plus régulier avec l' Avenir Agricole 07, à défaut de pouvoir toucher les gens par mail

- Intérêt des agris pour la mutualisation des moyens de lutte : travail avec les CUMA, groupes pastoraux

- Création des parcelles de références en piégeages, nichoirs et après faire des visites de démonstration

- Les réunions de 2 H maximum intéressent potentiellement les agriculteurs, pas celles de 7 H trop longue. Pour les réunions de 2 H pas de prise en charge VIVEA, donc pas de financement pour le formateur.

12. Bilan des actions entreprises

- Campagnol provençal en RA

  - ***En arboriculture :***
  - Manque de données pour faire un état des lieux
  - Inquiétude témoignée en 2019 notamment de la part des producteurs de kiwi

    (Présence et dégâts constatés dans la région d'Aubenas notamment)
  - Difficulté de faire de la prévention : gravité de l'infestation souvent constatée trop tard pour agir (lutte inefficace au-delà d'un certain seuil d'infestation)
  - Peu de connaissance sur le C. provençal et les techniques de luttes alternatives

12. Bilan des actions entreprises

Haute-Loire

Points positifs / difficultés/ leviers d'action

Points Forts :
Prise en compte par de plus en plus d'agriculteurs de la mise en place d'actions de lutte préventive

Intérêt pour les réunions « terrains » plus mobilisatrices

Levier important du FMSE dans la mise en place des contrats de lutte

Points Faibles :
Difficulté technique pour l'observation : smartphone

Agriculteurs peu sensibilisés aux relevés de piégeages (contraintes)

Actions collectives difficiles à mettre en place

12. Bilan des actions entreprises

Cantal

Propositions pour un meilleur engagement dans la lutte :

- Poursuivre la communication et la présentation du dispositif FMSE qui prend en charge le coût de la lutte contre le campagnol et la taupe à hauteur de 75 %

- Informer des avancées de la recherche sur les nouveaux moyens de lutte

Perspectives 2020 :

- Réaliser en mars 2020 des essais d'efficacité avec des formulations à base de phosphure de zinc en comparaison à la bromadiolone (seule référence)

12. Bilan des actions entreprises

Cantal

Points positifs/ difficultés sur « Zones Pilotes »

Points Forts :
- Cohésion plus marquée des agriculteurs sur la zone de Marcenat que sur celle de Mauriac / Le Vigean
- Prise de conscience de la part des agriculteurs de lutter préventivement et collectivement
- Levier important du FMSE dans la mise en place des contrats de lutte

Points Faibles :
- Manque de mobilisation collective sur la zone de Mauriac et Le Vigean (tensions entre agriculteurs)
- Installation de l'application mobile chez les agriculteurs volontaires trop tardive et complexe
- Agriculteurs peu sensibilisés aux relevés de piégeage (trop contraignants)

12. Bilan des actions entreprises

Puy-de-Dôme

Points positifs/ difficultés sur « Zones Pilotes »

Points Forts :
- Agriculteurs motivés par la lutte, par la surveillance, le piégeage,
- Agriculteurs intéressés pour démonstration ou expérimentation Ratron et nouveaux produits de lutte
- Chambre d'Agriculture impliquée

Points Faibles :
- Retard dans la transmission de l'Application aux agriculteurs (problèmes administratifs),
- Certains GDON peu actifs

Perspectives 2020

Dynamiser les luttes sur les zones pilotes

12. Bilan des actions entreprises

Puy-de-Dôme

Points positifs/ difficultés sur « Zones Pilotes »

Points Forts :
- Agriculteurs motivés par la lutte, par la surveillance, le piégeage,
- Agriculteurs intéressés pour démonstration ou expérimentation Ratron et nouveaux produits de lutte
- Chambre d'Agriculture impliquée

Points Faibles :
- Retard dans la transmission de l'Application aux agriculteurs (problèmes administratifs),
- Certains GDON peu actifs

Perspectives 2020

Dynamiser les luttes sur les zones pilotes

12. Bilan des actions entreprises

Isère / Rhône / Drôme

Points positifs/ difficultés sur « Zones Pilotes »

Points Forts :

- Plus de relation de proximité avec agri

- Contacts avec de nouveaux agri

- Présence sur le terrain des tech FREDON (ex pendant les observations), c'est ce que veulent les agri

- Plus de contacts terrain entrainent plus de contact tel d'agri en dehors de la zone qui ont des problèmes campagnols car le bouche à oreille fonctionne.

- Pour RA : moins de réflexion de la part des agri comme par ex. : "oui mais en Auvergne ils font ceci cela et touche des indemnités et pas nous"

- En fin d'année, le listing des contacts agriculteurs sur les ZP : permet de mieux transmettre les communications

12. Bilan des actions entreprises

Isère / Rhône / Drôme

Points Faibles :

- Boite à outils de lutte : à construire pour les arboriculteurs et les semenciers
- Les techniques de lutte contre les campagnols sont à l'inverse des pratiques environnementales actuelles (difficile de trouver le seuil de tolérance de chacun)
- Agri peu enclins aux observations et piégeages (donc les techniciens font le travail d'observation)
- Besoin de travailler avec des partenaires sauf que cela est difficile car eux n'ont pas de financement pour travailler dans notre projet
- Difficile de mettre en place des formations (manque d''inscrits)
- Départ des zones : beaucoup de temps de mise en place, préparation, pas de réponse de la part des agri,…
- Scepticisme des techniciens concernant le piégeage d'observation. Il faudrait pouvoir profiter directement des données de piégeage des agris, même si elles sont hétérogènes, au moins elles existent et sont nombreuses car ils sont nombreux déjà à piéger.
- Le travail de communication en ZP, à une répercussion sur les communes en-dehors des ZP. Cela implique du temps de travail non financé.
- Pas d'utilisation de l'application mobile pour les observations Arbo et Semence, sur campagnols des champs et provençal

12. Bilan des actions entreprises

Isère / Rhône / Drôme

Propositions d'amélioration :

- Bon espoir de toucher plus de monde avec un travail plus régulier avec l' Avenir Agricole 07, à défaut de pouvoir toucher les gens par mail

- Intérêt des agris pour la mutualisation des moyens de lutte : travail avec les CUMA, groupes pastoraux

- Création d'une parcelle pour expérimenter le comportement du campagnol provençal dans les vergers et porte graine.

- Création des parcelles de références en piégeages (top cat, rodenetor, travail du sol sur rang, entre rang) et après faire des visites de démonstration.

- Analyser le profil des sols

- Création du matériel adapté en arbo (créer un outil qui simulerai le piétinement des animaux)

- Faire une vidéo : comment on observe, on piège et bonne application des traitements chimiques

13. Bilan Humain

Animation de la ZP – <u>(Financement DRAAF)</u>
1 coordinatrice 10 ZP (25 jours)
6 techniciens/animateurs (140 jours)

total au 31/12 : 140 JOURS
(soit 14 jours affectés par ZP)
RA 56 jr
AUV 84 jr

Sandrine Laffont - Rochefort & Vernines (63)
P. Lestrade - Cézalier & Mauriac (15) ; Fédérique Joffre Mézenc (43) ; C. Prave - Bièvre (38), Bessenay (69) ;H. Sonneville - Coucouron (07), P. Monier - Etoile(26) ;

Hors ZP
(Financement : ONEMA partie Observations, Agriculteurs partie animation/traçabilité).
salariés techniciens :
Cantal : 1,6 ETP salariés CA affectés à la FDGDON 15
Puy-de-Dôme : 1 ETP salariée FDGDON 63
Haute-Loire : 0,80 ETP salariée FDGDON 43
et 0,20 ETP salarié FDSEA affecté à FDGDON 43

14. Evolutions réglementaires

Mise à jour de l’arrêté préfectoral : à valider

Perspectives 2020 : nouveau règlement (RE 2016/2031) en santé des végétaux